

BE-A0524_722656_803284_FRE

Inventaire des archives du Couvent des Soeurs grises de Soignies



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Archives.....	15
Acquisition.....	15
Contenu et structure.....	17
Contenu.....	17
Sélections et éliminations.....	17
Accroissements / compléments.....	17
Mode de classement.....	17
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	19
I. Fondation.....	19
II. Historiographie.....	20
III. Relations avec les autorités civiles.....	21
IV. Relations avec les autorités ecclésiastiques.....	23
A. Évêché.....	23
B. Papauté.....	23
C. Paroisse.....	24
V. Relations monastiques.....	25
VI. Vie communautaire.....	26
49 - 51 Notes relatives aux cérémonies et usages de la communauté. 1782-XIXe siècle.....	26
VII. Personnel.....	27
A. Généralités.....	27
B. Contrats de dots.....	28
C. Décès.....	28
74 - 75 Répertoires des dates de décès des religieuses, répertoriés par mois. 1839-1994.....	28
D. Professions religieuses.....	29
79 - 80 Registres contenant les professions religieuses. 1767-1914.....	29
E. Testaments.....	29
VIII. Spiritualité.....	30
A. Généralités.....	30
B. Cantuaires.....	30
C. Liturgie.....	30
IX. Temporel.....	31
A. Gestion quotidienne.....	31
92 - 95 États relatifs aux rentes seigneuriales perçues par le chapitre de Soignies sur les biens du couvent. 1696-1796.....	31
99 - 100 Compte des recettes et dépenses du couvent. 1824, 1860.....	31
B. Titres de propriété.....	32
C. Travaux.....	36
D. Gestion des biens.....	37
1. Généralités.....	37

a. Chassereaux.....	37
142 - 143 " Chassereaux " ou relevés de rentes perçues au profit du couvent. 1641-1756.....	37
b. Rentes.....	37
165 - 166 Pièces relatives à la pension de cinquante florins due par le couvent à la recette générale des finances à l'occasion de l'inauguration de l'empereur. 1784.....	39
2. Braine-le-Comte.....	39
3. Casteau.....	40
4. Chièvres.....	42
5. Feluy.....	43
6. Horrues.....	43
7. Jurbise.....	43
8. Louvignies.....	44
9. Marche-lez-Écaussinnes.....	44
10. Naast.....	44
11. Neufvilles.....	45
12. Obourg.....	46
13. Petit-Rœulx.....	46
14. Rœulx (Le).....	47
15. Saint-Pierre-Capelle.....	47
16. Seneffe.....	47
17. Soignies.....	48
a. Généralités.....	48
b. Institut de l'Enfant Jésus.....	57
c. Jardins.....	59
323 - 325 " Criées " ou actes de mise en location de jardins appartenant aux religieuses, sis à proximité de l'ermitage de Saint-Roch et Saint-Antoine, tenant à la ruelle Taintenier. 1754-1787.....	59
18. Thieusies.....	60
X. Maison filiale d'Everbecq.....	62
XI. Documents sans rapport avec le fonds.....	63

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Couvent des Soeurs grises Soignies

Période:
XVIe - XXe siècles

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0524.1122

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Mons

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

La plupart des documents du fonds peuvent être consultés librement. Toutefois, les archives de plus de 30 ans sensibles du point de vue de la vie privée ne sont consultables que sur demande écrite à adresser aux Archives de l'État à Mons qui détermineront, en fonction des numéros d'inventaire demandés, si la demande nécessite l'autorisation du déposant. En outre, le chercheur remplira une déclaration de recherche ¹.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Pour la reproduction des archives, les règlements et les tarifs en vigueur aux Archives générales du Royaume sont d'application.

1 Consulter le site www.arch.be ou s'adresser au personnel en salle de lecture.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Religieuses du tiers ordre de saint François (1632)
Couvent des Sœurs grises ou Franciscaines de Soignies

HISTORIQUE

François d'Assise (1182-1226), fondateur de l'ordre des frères mineurs, crée un mouvement religieux également suivi par des laïcs.

La règle du tiers ordre est, à l'origine, destinée aux laïcs qui veulent suivre le mode de vie franciscain sans vivre cloîtré. Ils cherchent à assurer leur salut par l'accomplissement d'œuvres de charité. Leur action concrétise l'aspiration de ce temps à vivre la pauvreté évangélique : béguines, cellites ou vaudois sont autant d'expressions de ce vaste courant religieux inspiré par l'idéal de la *Vita apostolica*.

La bulle *Supra montem* du pape Nicolas IV (lui-même frère mineur) datée du 18 août 1289 approuve cette règle et fournit donc un cadre juridique à ce mouvement. Les tertiaires adoptent une vie commune puis régulière : les membres de ces communautés professent bientôt les trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Les couvents féminins du tiers ordre se multiplient à la fin du XIVe siècle dans nos régions : des fondations ont lieu à Bruges en 1342, à Anvers en 1350, à Tournai en 1380. Ces religieuses appelées sœurs grises ne vivent pas cloîtrées et soignent les malades à domicile ou dans les hôpitaux. Au XVe siècle, les communautés de sœurs grises hospitalières se regroupent en congrégations.

Les sœurs grises sont également actives dans le domaine de l'enseignement, plus précisément de l'éducation des filles. Elles sont présentes notamment à Chièvres dès 1435, à Brugelette (Wisbecq) à la même époque, avec l'aide de religieuses venues de Saint-Omer. Ce couvent de Brugelette (Wisbecq) est très actif puisqu'il est à l'origine des fondations d'Avesnes (1450), Mons où elles prennent en charge l'hôpital (1470), Tournai (1483), Beaumont (1470), Le Quesnoy et Soignies. On ne connaît pas précisément l'année de l'arrivée des premières Sœurs grises à Soignies : le chroniqueur Brasseur cite 1489 comme date de fondation, l'auteur d'un manuscrit conservé à Chièvres 1494 et le chroniqueur Vinchant mentionne 1498. Heureusement une convention écrite rédigée en 1507 nous fournit de précieux renseignements.

Par cette convention datée du 10 janvier 1507 conclue entre un représentant de l'ordre franciscain et les autorités de la ville, la gestion de l'hôpital Saint-Jacques situé extra-muros, au faubourg de la porte de Mons à Soignies (son existence est mentionné dès 1255) est cédée aux sœurs grises ou sœurs du tiers ordre de saint François. Elles sont déjà présentes à l'hôpital depuis 1498

en remplacement des béguines ² et se consacrent aux soins des malades à l'hôpital (deux sœurs résident à l'hôpital en permanence) et à domicile. Les six premières sœurs sont originaires de Mons, Nivelles et Brugelette.

La même évolution est constatée à Braine-le-Comte. Le béguinage de Braine-le-Comte, muni d'une chapelle dédiée à sainte Élisabeth, est mentionné dès 1304 ³. L'hôpital Saint-Nicolas, fondé un siècle plus tard, en dépend. Il est situé près de la porte de Nivelles, le long des murailles de la ville ⁴. Les béguines y soignent les malades. À la fin du XVe siècle, les béguines sont remplacées par des sœurs grises hospitalières ⁵.

S'occuper des malades, c'est aussi être confronté aux épidémies. Les comptes de la massarderie mentionnent des cas de peste à Soignies en 1515-1516, 1550-1551, 1556-1557 et 1579-1580 ⁶. Le rôle de la puce dans la transmission de cette maladie est ignoré. La peste pulmonaire se transmet par les gouttelettes de salive mais on l'attribue à la pollution de l'air, d'où le port d'un masque en forme de tête d'oiseau dont le bec était rempli de substances odoriférantes. En 1554, lorsque la peste ravage le hameau de Cognebeau, elles sont présentes. En 1556, cependant, la ville leur reproche d'avoir refusé d'accueillir un pestiféré à l'hôpital. Vers 1560, une requête adressée au roi par un supérieur de l'ordre franciscain, visiteur des couvents de la province, proteste contre l'accueil des pestiférés à l'hôpital, qui a provoqué la fuite de leurs tablières (dames âgées) et fillettes, soit leurs pensionnaires qui constituent alors leur principale source de revenus ⁷.

En effet, les sœurs grises sont aussi actives dans le domaine de l'enseignement via un pensionnat pour jeunes filles et une école élémentaire (primaire) où elles enseignent l'écriture, la lecture et l'arithmétique aux petites filles de Soignies et des villages voisins. En 1784, le pensionnat accueille environ soixante-cinq jeunes filles et l'école environ septante-cinq élèves externes. À partir de l'installation des Oratoriens à Soignies en 1629, ceux-ci fournissent un confesseur à la communauté. Ils créent un collège d'humanités pour garçons. La chapelle des Franciscaines, adjointe à l'hôpital, est consacrée par l'archevêque de Cambrai en 1617. Les religieuses sont au nombre de vingt-quatre vers 1680. À la fin de l'Ancien Régime, cette communauté compte trente-deux membres et vit essentiellement des biens-fonds qu'elle possède à Soignies, Feluy, Naast, Jurbise et Petit-Rœulx suite à divers dons.

En 1755, elle ont acquis l'auberge du Dauphin, tenant au chemin de Billaumont. C'est sur cet emplacement qu'elles vont construire leur nouveau

2 Le béguinage se trouvait dans la rue de Mons.

3 P. MAJERUS, *Ces femmes qu'on dit béguines... Guide des béguinages de Belgique. Bibliographie et sources d'archives*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1997, vol.1, p. 215-216.

4 Mons, Archives de l'Etat, archives du couvent des pénitentes récollectines de Braine-le-Comte, série B, liasse 2, document n° 3. Selon le classement établi par le couvent. Le monasticon propose un classement thématique.

5 P.-J. NIEBES, " La vie au couvent des pénitentes récollectines de Braine-le-Comte des origines à la restauration (1627-1818) ", dans *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies*, t. 37, 2004, p. 150-198.

6 E. ROLAND, " Échos de maladies contagieuses à Soignies ", dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, 1955, t. 15, p. 21-23.

7 Inventaire, n° 12.

couvent à partir de 1761. Le 12 mai 1761, le prévôt du chapitre Saint-Vincent, Albert-Antoine de Bacre, pose la première pierre du nouveau couvent qui va remplacer les constructions de 1500. Une nouvelle cérémonie a lieu le 21 septembre 1762, la première pierre de l'église dédiée à saint Joseph et sainte Elisabeth est posée par l'abbé de Saint-Denis en Broqueroie. " Cette pierre est posée dans le coin qui regarde les édifices de notre couvent le long de la chaussée ".

En août 1761, le chapitre de Soignies permet aux Franciscaines d'exploiter une carrière de pierre bleue pour la construction du cloître.

Le chronogramme (1763) gravé en haut du pignon de la façade de l'église est formé par ces mots : " PatriarCha paVperVM aDesto CLientI " soit " Protecteur des pauvres, secourez les malheureux ", " Deo trIno Ac ELisabeth saCraVIMUs ", " Nous avons dédié cette église à la sainte Trinité et à sainte Élisabeth ".

En 1765, les voûtes de l'église sont posées et " le dernier corps de bâtiment qui contient la place proche de la cuisine, le réfectoire, l'ouvrier et les deux places joignant l'église a été achevé pour la maçonnerie et la couverture " ⁸. L'année suivante, l'église, avec son clocheton à bulbe, est achevée et bénite par le prévôt du chapitre le 9 septembre 1766.

Le quartier des pensionnaires est bâti en 1767, le bâtiment de l'hôpital est construit de 1768 à 1770. En 1769, elles obtiennent un prêt de 200 pistoles de l'abbaye Saint-Denis en Broqueroie " pour nous assister à faire les officines de notre nouveau couvent " ⁹.

Les pères Capucins, un groupe constitué au sein de l'ordre des franciscains en 1528, sont installés à Soignies depuis 1616, ils donnent des cours de catéchisme et sont en concurrence avec les Oratoriens pour l'enseignement des garçons. Ils ont collaboré à cette édification.

Nous connaissons le nom des artisans du couvent et de l'église. L'architecte du couvent et de l'église est le frère Walter Forthomme du couvent des Capucins de Soignies. Les tailleurs de pierre sont les frères Didace Batat et Quintin. Les charpentiers sont les frères Bernard Blanchard et Norbert ; les vitriers, frères Gérard et Henri, les menuisiers, frères J.-B. Joachim et Simon Lecocq ; le ferronnier, frère Pierre Minet, le sculpteur pour l'autel, Nicolas Dumoulin d'Écaussinnes. L'autel de la chapelle est achevé en 1770.

En 1784, elles obtiennent l'autorisation du gouvernement autrichien de compter jusqu'à 33 religieuses. Dans leur requête datée de 1782, elles évoquent les services rendus aux soldats des troupes alliées à la Maison d'Autriche en route vers le Hanovre, accueillis à l'hôpital durant les guerres de 1753 à 1763. Elles précisent aussi que le nombre des religieuses enseignantes est réduit à quatre ¹⁰. En 1787, les sœurs sont au nombre de 27.

Le 22 août 1796, les religieuses rédigent et signent une protestation contre la suppression de leur couvent.

En 1798, toutes les communautés religieuses sont supprimées et leurs biens confisqués sont vendus comme " biens nationaux ". Nicolas Warocqué ¹¹,

8 Inventaire, n° 4.

9 Inventaire, n° 191.

10 Inventaire, n° 58.

11 Nicolas Warocqué (1773-1838) est l'incarnation du " bourgeois conquérant " de ces temps nouveaux : volontaire dans les Hussards de Jemappes à l'époque de la Révolution française, maître de charbonnage, maire de Morlanwelz, fondateur des charbonnages de

propriétaire à Morlanwelz, fait l'acquisition du couvent des sœurs Franciscaines. En 1806, la Commission des hospices civils de Soignies rachète le couvent à Nicolas Warocqué en lui proposant en échange d'autres propriétés (jardins légumiers sis près du lieu-dit de Saint Antoine à Soignies, terres sises à Petit-Rœulx, rentes perçues sur des maisons) des sœurs grises.

Une loi impériale datée du 30 avril 1806 officialise cet échange concrétisé par un acte passé devant le notaire Pierre-Joseph Plétain à Soignies, le 16 septembre 1806.

Par décret de l'empereur Napoléon en date du 15 novembre 1810, les Franciscaines sont reconnues comme hospitalières en même temps que les couvents de Franciscaines d'Hautrage et de Blicquy. Ces congrégations sont jugées utiles et favorisées vu leur action dans les domaines de l'enseignement et du soin des malades. En 1811, la commission des hospices civils de Soignies emploie 21 hospitalières au service d'une population qui s'élève à 4.668 habitants. Un document de 1806 précise " leurs fonctions consistent en l'administration des hospices, des dépenses courantes, achats des viandes, manutention du pain, surveillance générale sur tous les objets et de faire la cuisine. Elles sont deux constamment à la salle et dans les fortes maladies autant que les besoins de l'hôpital le requiert. Le restant est employé à aller soigner les malades en ville et à tenir une école publique et gratuite pour les pauvres filles " ¹².

En 1820, elles utilisent une de leurs maisons (anciennement occupée par la veuve Rombaux) qui borde le couvent, rue de la Station, pour créer une école primaire à destination des filles pauvres ¹³. Par arrêté royal du 30 juillet 1847, cette école devient une école subventionnée puis adoptée tenant lieu d'école communale. Elle fonctionne jusqu'en 1880. En effet, suite à la loi Van Humbeek qui entre en application le 10 juillet 1879, la ville va organiser son propre enseignement dans un bâtiment racheté sis à la rue Saint-Antoine. Cette loi appelée " loi de malheur " par les catholiques va provoquer la guerre scolaire ¹⁴. Le couvent abrite également un pensionnat pour jeunes filles, cette école pour filles accueille également des externes et compte plus de 150 élèves en 1841 ¹⁵. Suite à la " loi de malheur ", il est désormais interdit d'utiliser le cimetière privé sis dans le jardin du couvent : les religieuses défuntées sont désormais enterrées au " Vieux-Cimetière ". En 1891, elles obtiennent une concession au nouveau cimetière.

Lors de l'épidémie de choléra survenue à Soignies en 1866, les religieuses soignent les malades. Une religieuse âgée de 27 ans, sœur Stanislas, y succombe. En remerciement, les hospices civils font don d'un calice en vermeil

Mariemont avec son frère Isidore, banquier à Mons. Tous deux soutiennent l'empire français puis le Royaume-Uni des Pays-Bas : Nicolas reste bourgmestre de Morlanwelz (comme ses successeurs jusqu'à la mort de Raoul en 1917) et sera même anobli par le roi Guillaume Ier sous le régime hollandais. Notice de P. FAIDER, Biographie nationale, t. 27, Bruxelles, 1938, p. 93-94.

12 AEM, Préfecture du département de Jemappes, n° 952.

13 Inventaire, n° 21.

14 J.-P. VAN DEN ABEELE, " Histoire de l'enseignement primaire à Soignies de 1830 à 1914 " dans Annales du cercle archéologique du canton de Soignies, t. 32, Soignies, 1983-1985, p. 35-45.

15 C. PIERART, L'évolution de l'enseignement dans la ville de Soignies, 1852-1884, UCL, mémoire de licence inédit, 1995, p. 92.

à leur église. En 1877, elles se dévouent durant l'épidémie de petite vérole tant à l'hospice qu'à domicile.

En 1878, de nouveaux bâtiments scolaires sont construits dans la ruelle Scaffart et rue du Lombard. Il y existait un " externat " ou école primaire privée pour filles dirigée par deux sœurs, les demoiselles Scruel. L'une d'elles, Joséphine (née à Soignies le 10 février 1814, fille de Benoît Joseph et de Catherine Ghisbin, y décédée le 27 septembre 1891) entre au couvent en 1859 et fait sa profession religieuse l'année suivante sous le nom de Marie de Jésus. Elle est élue supérieure en 1868 et le reste durant 21 ans. En 1878, l'acquisition de la maison de Dieudonné Lechien, sise rue du Lombard permet de démolir l'école dont la supérieure a fait don au couvent et de reconstruire un nouvel " externat " inauguré en 1879. En 1900, il devient une école des arts ménagers et un pensionnat pour jeunes filles sous le nom d'Institut de l'Enfant Jésus.

De nouvelles classes d'école sont aussi construites au hameau des Carrières en 1880, la première école maternelle (gardienne) de Soignies y ouvre ses portes en 1880 et l'année suivante une école primaire pour filles (l'école pour garçons est créée en 1904). Cette même année, les religieuses sont remplacées par des institutrices laïques dans les nouvelles écoles primaires communales. Une école primaire libre est construite d'urgence à la rue Saint-Antoine ¹⁶, à proximité de la chapelle Saint-Roch par le doyen François, propriétaire du lieu. En 1890, l'école Saint-Antoine déménage car suite au décès du doyen, ses héritiers ont hérité de cette propriété. L'administration communale la rachète et y installe l'école communale des filles. Le cercle Léon XIII nouvellement construit rue de Braine ¹⁷ accueille l'école rebaptisée Léon XIII à l'étage. En 1895, les sœurs Franciscaines y sont remplacées par les Sœurs de la Providence de Gosselies.

Les Franciscaines sont aussi présentes au nouveau collège Saint-Vincent qui ouvre ses portes en 1881 : deux sœurs y sont chargées de la surveillance des élèves et de l'économie domestique.

Dans le domaine caritatif, les Franciscaines assurent la gestion de l'orphelinat et deux religieuses rejoignent le nouvel hospice des vieillards fondé en mars 1880 à la chaussée de Braine par la commission des hospices civils ¹⁸. Elles restent actives dans l'hôpital Saint-Jacques, construit par la ville entre 1768 et 1770, à côté du couvent. Il compte 13 lits en 1781. Il est vendu et démoli en 1893 et les malades transférés dans un bâtiment voisin de l'hospice des vieillards, construit grâce à un généreux donateur : monsieur Éloy-du Bois. Les orphelines y ont été également transférées en octobre 1891 tandis que les garçons orphelins sont placés dans des familles. Les Franciscaines dirigent cet orphelinat : Sœur Augustine du St-Sacrement est nommée directrice en 1889. En cette période de tension entre cléricaux et anticléricaux, la présence des Franciscaines à la tête d'établissements des Hospices civils (hôpital et hospice) est contestée : " plusieurs tentatives d'exclusion dirigées contre elles ont soulevé dans la ville une telle émotion et des protestations si vives que les promoteurs de cette offensive incongrue jugèrent prudent de ne pas insister " selon la chronique.

16 Actuelle rue de l'École moderne.

17 Actuelle rue du Chanoine Scarmure.

18 Inventaire, n° 63.

Le 8 novembre 1886, les religieuses rachètent en vente publique le couvent à la Commission des hospices civils de la ville pour 100.000 francs. Il est décrit comme " un immeuble comprenant divers bâtiments, église, cour, jardin et dépendances, le tout d'un ensemble tenant à la rue de la Station, au chemin de Billaumont et au dit Hospice " ¹⁹. L'année suivante débutent des travaux de restauration, on place de nouveaux vitraux et quatre statues dans la chapelle. L'école primaire des Carrières est fort fréquentée et une école ménagère y est organisée dès 1901. Elle a été construite en 1899 sur un terrain donné par la famille de Savoye. Cette école bénéficie d'une nouvelle construction en 1931. En 1938, un cours spécial de coupe et de confection est organisée pour les élèves les plus âgées ainsi que les anciennes.

En 1901, elles accueillent pendant six mois les Carmélites françaises venue de Riom (Puy-de-Dôme), exilées suite aux lois de la IIIe République contre les congrégations. Elles s'installent par la suite rue de la Station, dans une maison voisine du notaire Hachez pendant la construction de leur Carmel, au chemin du Tour Bras de fer ²⁰.

En 1903, à la demande de l'évêque Walvarens, les quatre couvents franciscains de son diocèse (Blicquy, Hautrage, Everbecq et Soignies) sont réunis en une seule congrégation religieuse avec Soignies comme maison-mère. La supérieure locale de Soignies est la supérieure générale. La communauté d'Everbecq, fondée en 1844 " pour le soulagement des pauvres infirmes de la commune ", a adopté les constitutions du tiers ordre franciscain en 1846 lorsque Sœur Scholastique, du couvent de Soignies, y a été désignée comme supérieure. La communauté s'est unie à celles de Soignies, Blicquy et Hautrage en janvier 1903 à la demande de l'évêque Walvarens. En 1938, cette maison a été cédée aux Franciscaines d'Opbrakel.

Survient la Première Guerre mondiale : les Allemands pénètrent à Soignies le 21 août 1914. Le 26 août, les premiers blessés allemands, anglais et français sont accueillis dans le pensionnat du couvent transformé en ambulance pour la Croix-Rouge jusqu'au 15 octobre suivant. Le pensionnat est alors occupé par un lazaret (hôpital) allemand. En février 1918, le couvent est réquisitionné par l'armée allemande qui occupe également les classes de l'école des Carrières et l'Institut de l'Enfant-Jésus. Quinze religieuses Franciscaines dont toutes les novices se réfugient au Carmel ²¹. Le pensionnat réquisitionné va abriter le bureau de déportation des chômeurs sonégiens responsable des départs vers le camp de Soltau en novembre 1917. La plupart des religieuses sont employées dans les ambulances établies en ville et au couvent, à l'hôpital et à domicile. Les maîtresses de classe aident les sœurs infirmières et vont visiter les malades à domicile. En 1918, la communauté compte 50 religieuses. Durant l'entre-deux-guerres, les Franciscaines restent très actives dans le domaine de l'éducation : les écoles des carrières accueillent une centaine d'élèves, le pensionnat pour jeunes filles se développe, on y organise des expositions de peinture et des concours musicaux. On y enseigne le piano, le

19 Inventaire, n° 124.

20 P.-J. NIEBES, Inventaires des archives des Carmels ou monastères des Carmélites déchaussées de Brugelette, Mons, Mont-sur-Marchienne et Soignies, Bruxelles, 2016 (Archives de l'État à Mons, inventaires, n° 140).

21 P.-J. NIEBES, " Chronique d'une ville occupée " dans M. JACQUEMIN, P.-J. NIEBES (dir.), Soignies et sa région dans la Grande Guerre, Soignies, 2014, p. 25.

solfège et les beaux-arts. Il compte 124 inscriptions en 1937 et des sections commerciale et ménagère sont créées. En 1938, la maison Sainte-Anne est construite spécialement pour accueillir 16 élèves, âgées d'au moins 17 ans " elles y seront initiées aux devoirs de la maîtresse de maison et de la mère de famille ". Une section de la J.E.C. (Jeunesse étudiante catholique) est fondée au pensionnat en 1932 et animée par le chanoine Scarmure.

L'Institut de l'Enfant Jésus, ouvert en 1900, dans la rue Scaffart, change d'affectation. En 1929 y est créé le Juvénat c'est-à-dire un pensionnat préparatoire au collège Saint-Vincent qui accueille des garçons de 6 à 10 ans, au nombre de quarante en 1938. Les enfants qui y sont pensionnaires sont élèves de l'école primaire voisine des Frères des écoles chrétiennes. Durant la Seconde Guerre mondiale, les locaux du Juvénat sont occupés par les élèves du collège et de l'Athénée.

En mai 1940, au moment de l'invasion, les caves du couvent, aux voûtes solides, servent d'abri lors des bombardements : plus de 500 Sonégiens y trouvent refuge ainsi que des " évacués " qui traversent la ville. La Croix-Rouge s'installe dans le pensionnat. Des religieuses y soignent des blessés civils et militaires. Le Juvénat, jugé dangereux vu sa proximité avec l'usine de tannerie, est déserté. Des enfants et des jeunes religieuses sont évacuées en voiture vers Blicquy et de là elles tentent de rejoindre le Nord de la France à pied, sous les bombardements, mais elles sont rattrapées à Douai par l'avancée de l'armée allemande et rentrent à Soignies. Avec la laine fournie par la Croix-Rouge, les sœurs et les élèves tricotent écharpes, gants, gilets et chaussettes pour les colis envoyés aux soldats prisonniers.

En 1945, les études gréco-latines sont organisées au pensionnat jusqu'à l'homologation (dernière année des humanités soit 18 ans), avec la possibilité d'accueillir des élèves externes. Notons que c'est assez tardif : l'Institut du Sacré Cœur à Mons a organisé le premier collège d'humanités gréco-latines pour jeunes filles de la province de Hainaut 20 ans plus tôt soit en 1925 : " Désormais, ces privilégiées pourront parler avec leurs maris des chefs-d'œuvre de l'esprit humain en littérature grecque et latine, aider et corriger leurs fils et leurs filles peinant sur les versions grecques ou les thèmes latins. Et elles seront devenues plus femmes et plus mères encore parce que plus humaines ! "

" 22 .

En 1949, le pensionnat accueille 34 internes et 56 externes. En 1950, une formation professionnelle d'auxiliaire familiale est ajoutée aux sections commerciale et familiale. Il s'agit de former non plus uniquement des femmes au foyer mais des diplômées capables de jouer un rôle social, dans les cliniques, homes et " pouponnières ". Durant ces mêmes années 1950, la " discipline d'internat " ne fait plus recette : le nombre de pensionnaires diminue : elles sont au nombre de 27 en 1950 mais 45 en 1953. En 1952, l'organisation des cours est revue au pensionnat : la section d'humanités gréco-latine passe sous la supervision du collège Saint-Vincent qui y envoie ses professeurs, il existe aussi une section moderne et une section complémentaire ou familiale. Deux surveillantes laïques veillent désormais à la discipline.

22 " In Memoriam Mgr Rasneur ", dans Bulletin de l'Association Ste Marguerite-Marie, Pensionnat du Sacré-Cœur à Mons, avril 1939-1940, p. 5. Voir P-J. NIEBES, Inventaire des archives de la congrégation des Filles du Sacré-Cœur de Jésus à Mons, 1514-1998, Bruxelles, 2015 (Archives de l'État à Mons, inventaires, n° 125).

Notons que dans l'éducation des filles à cette époque, la spécialisation intervient souvent plus tôt que chez les garçons : après les trois premières années, les trois moyennes, on rejoint une filière spécialisée : école normale, école d'infirmières, etc.

Par acte de vente passé devant le notaire Hachez, le 5 juillet 1947, le Juvénat est vendu et transféré dans l'ancienne maison de maître Van Cutsem de la rue de la Régence et de son vaste parc, acquise par la communauté. Plusieurs éléments ont joué : le manque d'espace, l'absence de cour de récréation ou de jardin, la proximité de la tannerie et de ses " émanations malsaines ", la proximité de la rue de la Régence avec l'école des Frères. Des travaux d'aménagement sont nécessaires pour créer un dortoir, une salle d'étude et un réfectoire. Ce pensionnat accueille jusqu'à 80 jeunes garçons en 1948 et 73 en 1953. Deux religieuses et trois laïques veillent sur eux.

L'école des carrières accueille une centaine d'élèves en 1949. Les Franciscaines sont aussi présentes à Maffles dans l'enseignement primaire paroissial depuis 1938 et jusqu'aux années 1950.

L'école primaire du pensionnat est fermée car les Franciscaines succèdent aux Sœurs de la Providence à l'école Saint-Vincent en septembre 1952. Elles reprennent aussi la section secondaire professionnelle.

Du point de vue hospitalier, les religieuses sont actives à l'hôpital et à l'hospice des vieillards où elles sont respectivement au nombre de 5 et 2 en 1941.

Lorsque la mutuelle Saint-Vincent ouvre une nouvelle polyclinique en juillet 1951, les religieuses sont sollicitées pour participer à cette " œuvre catholique " : sœur Égide y est désignée comme première infirmière. Le couvent accueille aussi une vingtaine de dames pensionnaires en 1949 dans le quartier des dames.

Mais l'âge d'or des congrégations religieuses féminines actives appartient désormais au passé : le recrutement devient problématique, on évoque une crise religieuse et morale. La congrégation a désormais recours à des " demoiselles professeurs ", au pensionnat et dans les écoles en ville, certaines de ces laïques bénéficient d'une chambrette au couvent. En 1950, en raison du manque d'effectifs, le service d'assistance des sœurs aux funérailles, en accompagnement du deuil des familles, est supprimé et les décors funèbres employés en ces occasions sont vendus. La même année, date symbolique, la célébration des matines et des laudes est supprimée pour les religieuses trop chargées de cours ou du soin des malades.

Au début des années 1980, au moment où les Sœurs de la Charité transfèrent la gestion de la maison de repos de Neufvilles à la nouvelle asbl Maison Marie Immaculée (MMI), tout en y restant associées, les Sœurs Franciscaines de Soignies sont préoccupées par le devenir de leurs bâtiments conventuels et de leur chapelle. Ceux-ci constituent en effet, au cœur même de la ville, un remarquable et vaste complexe du XVIIIe siècle, classé depuis 1959 mais devenu désert. Consciente de la charge historique de cet ensemble, la communauté, réduite à quelques religieuses, voudrait lui trouver une nouvelle utilité sociale, puisque telle a toujours été sa vocation.

En 1983, observant avec quelques années de recul l'expérience menée au Grand Chemin à Neufvilles, les religieuses franciscaines prennent contact avec l'asbl MMI (dirigée par Guy Hollogne) pour que ses gestionnaires réfléchissent avec elles à la question qui les préoccupe. En effet, entre celles qui ont

longtemps été appelées *Sœurs Grises hospitalières*, du tiers ordre franciscain, et les Sœurs de la Charité, apparues au 19^e siècle, il y a une parenté en termes de projet de vie, même si les deux congrégations sont très différentes à d'autres égards.

En octobre 1984, Cette asbl s'installe dans le cloître, partie alors inoccupée du couvent et le parc est mis à disposition du premier "Cantou" de Belgique (" Centre d'activités naturelles tirées d'occupations utiles "; âtre, coin du feu), pour personnes désorientées valides ou semi-valides. Une structure spécifique à ambiance familiale est créée dans le cloître, au rez-de-chaussée, pour 16 résidents dans des chambres à quatre lits, axés sur les tâches du quotidien. Cette structure est par la suite reconnue et agréée par la Région Wallonne comme service " Alzheimer ".

Le 21 août 1986, les chapitres généraux des sœurs Franciscaines de la Propagation de la Foi et des sœurs Franciscaines de Soignies (Belgique) ont voté la fusion des deux Instituts. Le décret de fusion a été signé à Rome le 20 mai 1987. La congrégation des Sœurs Franciscaines de la Propagation de la Foi (siège à Lyon) est née dans la région lyonnaise, à Couzon-au Mont-d'Or, en 1836. Elle a été fondée par le Père Jean-François Moyne, alors curé de cette petite paroisse. L'objectif était de préparer des missionnaires.

Le 7 octobre 2000, une résidence-services de 40 appartements (transition entre le domicile et la maison de repos et de soins) est inaugurée. Il s'agit d'un projet novateur qui anticipe la pénurie de places en maisons de repos et tient compte du désir de rester le plus longtemps possible autonome.

Dans les années 2000, le MMI rachète l'Institut Sainte-Claire au collège Saint-Vincent dans le but d'ouvrir une deuxième résidence-services, une garderie extrascolaire et une crèche de 28 places et un bureau pour les services extérieurs APPA ²³(repas chauds à domicile, service aides-ménagères, télévigilance, gardes-malades, centre de jour).

L'acte notarié relatif au transfert gratuit de la propriété du couvent des Franciscaines à l'asbl MMI est signé le 30 octobre 2009.

En 2010, la propriété Paul (70A, rue de la Station) est acquise pour y construire une nouvelle résidence-services constituée de 47 appartements.

En conclusion, les Franciscaines en tant que communauté religieuse féminine ont joué un rôle social et pédagogique majeur dans l'histoire de Soignies. Durant cinq siècles, elles ont été présentes et ont fait preuve de résilience puisque la communauté a traversé la période révolutionnaire puis s'est redéployée avec beaucoup de succès au XIX^e et en renforçant même sa présence dans le domaine de l'éducation des filles et des garçons au XX^e siècle.

ARCHIVES

ACQUISITION

Le contrat de don d'archives a été conclu le 23 mai 2008 entre l'archiviste

²³ Assistance personnalisée aux personnes en recherche d'autonomie, ASBL fondée à Soignies en 1988.

général du Royaume et la congrégation des Sœurs Franciscaines de la Propagation de la Foi, représentée par Élisabeth Le Charlier, en religion sœur Claire-Marie, religieuse du couvent de Soignies, domiciliée au couvent d'Hautrage. Quelques pièces provenant de la collection *Archives locales* des AÉMons ont été intégrées au fonds : elles portaient les numéros P/1727, C/2645, C/2646, C/2647, C/2648, C/2652.

Contenu et structure

CONTENU

L'inventaire débute par des chapitres relatifs à la fondation du couvent et à son historiographie. Les chapitres suivants concernent les relations avec les autorités civiles, ecclésiastiques (paroisse, chapitre, évêché et papauté) et monastiques. Les documents relatifs à la vie communautaire sont ensuite rassemblés, puis ceux relatifs au personnel : généralités, contrats de dots, décès, professions religieuses et testaments). Le chapitre relatif à la spiritualité ne contient que quelques documents d'ordre général et l'un relatif à la liturgie. Le chapitre relatif au temporel est important et structuré en plusieurs subdivisions : gestion quotidienne, titres de propriétés, travaux et gestion des biens. La gestion des biens se divise elle-même en généralités (comprenant les chassereaux soit l'état général des rentes et les actes spécifiques aux rentes) suivies de la liste alphabétique des localités où le couvent avait des biens ou percevait des rentes.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Lors de l'inventoriage de ces archives, aucun tri n'a été effectué.

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

Un versement complémentaire est possible.

MODE DE CLASSEMENT

Nous avons structuré cet inventaire selon le cadre défini en 1974 ²⁴ par Charles Molette, président de l'association des archivistes de l'Église de France, pour les congrégations féminines créées au XIXe siècle. Ce cadre définit différentes séries : série A : fondation ; série B : archives anciennes jusqu'à la Révolution ; série C : congrégations intégrées et fondations fermées ; série D : relations avec les autorités ecclésiastiques ; série E : relations avec les Unions de religieuses et les autres instituts ; série F : relations avec les autorités civiles ; série G : administration générale ; série H : relations à l'intérieur de la congrégation ; série J : personnel ; série K : formation ; série L : spirituel ; série M : activités de l'Institut ; série N : rayonnement spirituel de la congrégation ; série P : bulletins et publications à usage externe ; série Q : temporel ; série R : varia ; série S : objets et souvenirs. Ce cadre de classement a été adapté aux spécificités de ce fonds d'archives.

24 C. MOLETTE, Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active, Paris, 1974, p. 383-403.

Description des séries et des éléments

I. FONDATION

- 1 Copie du contrat passé entre le doyen et le chapitre de Saint-Vincent, le mayeur et les échevins de la ville et le franciscain Guillaume Blondeel relatif à l'admission des sœurs grises à l'hôpital de Soignies. 10 janvier 1507.
1 pièce
- 2 Inventaire du mobilier et des objets de l'hôpital (hostel-dieu) des sœurs grises de Soignies, réalisé en présence du doyen de la collégiale Saint-Vincent, Georges de Gheet assistés de deux chanoines, de Guillaume Blondeel, frère mineur de l'observance de la province de France et des supérieures des couvents de sœurs grises de Beaumont, Colette Desprets, de Mons, Gertrud Louche, de Nivelles, Gertrude Delannoy et des mambours de l'hôpital. 11 janvier 1507.
1 pièce
- 3 Copies de la convention du 10 janvier 1507. [XVIIIe siècle].
1 chemise

II. HISTORIOGRAPHIE

- 4 " Livre de mémoire " ou notes relatives à l'histoire du couvent.
1709-1841. 1 cahier
- 5 Éphémérides du couvent. 1727-1833. 1 cahier
- 6 " Notes recueillies d'un manuscrit conservé dans les archives du
couvent " ou chronique du couvent depuis les origines. [1800]-
1953. 1 volume
- 7 Copies de pièces et notes relatives à l'histoire du couvent. 1806-
1925. 1 chemise
- 8 Copie manuscrite d'un article de la " Revue catholique " relatif à un
jugement du Tribunal de Tournai du 8 août 1851 relatif à la
reconnaissance de l'association des Sœurs de Saint Charles-
Borromée à Wez-Velvain en tant que personne civile. 1851. 1 cahier
- 9 Analyse d'actes anciens. [vers 1920]. 1 chemise
- 10 Récit du pèlerinage à Rome en 1950 par sœur Marie-Dominique
Picard, supérieure générale et sœur Egide Buisseret. 1951. 1 cahier
- 11 Dossier constitué de photocopies d'articles accompagnés de quatre
photographies originales du couvent et de la chapelle. [1990]. 1 chemise

III. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS CIVILES

- 12 Copie d'une requête adressée au roi par le ministre général des frères mineurs, visiteur des couvents de la province franciscaine de Flandre au sujet du refus des religieuses de soigner les malades atteints de la peste à l'hôpital. [vers 1560].
1 pièce
- 13 Attestation de Juan de Velaxxinaza, officier espagnol relative au couvent. 28 novembre 1679.
1 pièce
- 14 Sauvegarde accordée aux religieuses du couvent par Louis, duc de Vendôme, général des armées de Louis XIV en Flandre. 30 mai 1708.
1 pièce
- 15 Demande d'exemption d'impôt sur la bière et les bestiaux, adressée au conseiller Randour du Conseil souverain de Hainaut, juge de la ferme générale de la province. 13 mars 1724.
1 pièce
- 16 Attestation relative à l'exemption d'impôt dont bénéficie le couvent signée par le curé, le bailli, le mayeur et les échevins de Soignies. 31 août 1726.
1 pièce
- 17 Requête adressées par les religieuses au gouvernement en vue de bénéficier de l'exemption d'impôts. Février - mars 1784.
1 cahier
- 18 Copie d'un arrêté de l'administration de l'arrondissement de Hainaut relative à la suspension de la vente des biens des corporations ecclésiastiques. 13 mars 1795 (23 ventôse an III).
1 pièce
- 19 Copie d'une décision du conseil municipal relative à l'acceptation du testament de Marie-Éléonore Soupard. 17 septembre 1808.
1 pièce
- 20 Lettre du gouverneur de la province de Hainaut, Bonaventure de Bousies, adressée à la supérieure du couvent des sœurs grises hospitalières, relative à l'approbation de leur statuts et à l'interdiction des vœux perpétuels. 12 août 1820.
1 pièce
- 21 Pétition adressée par les religieuses aux administrateurs du bureau central de bienfaisance de la division de Soignies en vue d'obtenir

une subvention pour l'école des pauvres et réponse à celle-ci. 25 novembre - 4 décembre 1820.

2 pièces

- 22 Correspondance échangée entre la Députation provinciale des États de Hainaut et l'administration locale de Soignies relative à l'application d'un arrêté du Roi Guillaume Ier du 1er février 1824, au sujet du brevet de capacité exigé des institutrices. 3 mars 1824 - 15 février 1825.

3 pièces

- 23 Lettre adressée par le bourgmestre de Soignies à la supérieure du couvent au sujet de sa demande d'obtenir une augmentation du personnel de sa congrégation. 6 août 1830.

1 pièce

- 24 Mémoire du chanoine Adolphe Éliart, domicilié à Tournai, au sujet de la personnification civile conférée à la communauté des sœurs grises par le décret impérial du 15 novembre 1810. 8 octobre 1849.

2 pièces

- 25 Extrait d'une décision du collège échevinal relatif à l'autorisation de construire une école sur un terrain cadastré section B 1350, à la limite de la chaussée communale des Carrières. 23 août 1879.

1 pièce

- 26 Correspondance échangée entre la commission administrative des hospices civils, le bourgmestre et les religieuses au sujet de la mise à disposition de locaux pour y dispenser l'enseignement gratuit des filles pauvres en application de la loi scolaire du 1er juillet 1879. 30 août 1879 - 3 juillet 1880.

8 pièces

- 27 Copie d'une décision de la commission des hospices civils relative à la vente du couvent et note à ce sujet. 22 mai 1886.

2 pièces

IV. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS ECCLÉSIASTIQUES

A. ÉVÊCHÉ

- 28 Ordonnance de François Vander Burch, archevêque de Cambrai, relative à la bénédiction de la chapelle et du cimetière du couvent. 5 mai 1617. 1 pièce
- 29 Lettres du vicaire général Godefroy adressées au nom de l'évêque de Tournai François-Joseph au curé de Soignies, Derveau, au sujet du projet de contrat avec la commission des hospices civils pour l'occupation du couvent. 3-14 janvier 1807. 3 pièces
- 30 Dossier relatif aux réponses des religieuses à un questionnaire adressé par l'évêque de Tournai au sujet de leur personnel et matériel. 8 avril 1808 - 14 décembre 1809. 4 pièces
- 31 Copies des statuts généraux rédigés par François-Joseph Hirn, évêque de Tournai, pour les religieuses hospitalières dites sœurs noires et les pauvres sœurs à Mons, les sœurs noires à Lessines, les hospitalières dites de Marvis et de la Planque à Tournai, et celles de Lessines, Ath, Blicquy, Soignies, Enghien, Saint-Ghislain, Hautrage et Le Rœulx. 10 décembre 1809 - [XIXe siècle]. 4 pièces
- 32 Copie du décret impérial qui approuve les statuts des hospitalières du diocèse de Tournai, transmis par François-Joseph Hirn, évêque. 15 novembre 1810 - 9 mars 1811. 2 pièces
- 33 Copie d'une lettre adressée par l'évêque aux religieuses en vue d'organiser chaque année une journée d'apostolat en faveur du diocèse. 25 janvier 1920. 1 pièce
- B. PAPAUTÉ
- 34 Copie et traduction française de la bulle de Léon X qui reconnaît les sœurs professes du tiers ordre de saint François ayant prononcé les trois vœux comme vraies religieuses. [1517]. 1 pièce
- 35 Copie d'une bulle de Benoît XIII accordant une indulgence plénière pour la visite d'une église de l'ordre franciscain, authentifiée par le gardien du couvent des récollets de Nivelles. 1730.

1 pièce

- 36 Copie relative à une indulgence plénière accordée par le pape Clément XII aux visiteurs des églises des couvents de frères et sœurs franciscains, transmise par le père provincial récollet de la province de Flandre. 20 août 1732.
1 pièce
- 37 Copie d'une lettre adressée par le pape Pie VI au cardinal de Malines, Jean-Henri, en soutien à son opposition à la prestation du serment constitutionnel par le clergé. 30 juillet 1798.
1 pièce
- 38 Convention entre le pape Léon XII et Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, au sujet de l'application du concordat de 1801 dans les Pays-Bas méridionaux. 1827.
1 cahier
- 39 Attestation du pape Pie IX relative à la dévotion à une image sainte. 1866.
1 pièce
- 40 Lettre du pape Léon XIII relative à l'archiconfrérie pour la délivrance des âmes du purgatoire fondée à Montligeon, dans le diocèse de Séez. 19 juin 1895.
1 pièce
- C. PAROISSE*
- 41 Copies de deux actes de réclamation du pasteur Evrard, curé de Soignies, au sujet des obligations des religieuses et de leurs pensionnaires envers la paroisse, dont la confession annuelle et la communion pascale, avec réponse du père Martin Lopsius du couvent d'Ath à ce sujet. Avril 1640 - avril 1667.
3 pièces

V. RELATIONS MONASTIQUES

- 42 Ordonnance du chapitre provincial des frères mineurs récollets de la Province de Flandre tenu à Liège le 12 octobre 1664 en présence de Matthias Hauzeur, commissaire provincial. 29 janvier 1665.
1 pièce
- 43 Attestation de Nicolas Bellens, récollet du couvent d'Ath, relative à l'indulgence plénière accordée par le pape Benoît XIII à tous ceux qui visiteront une église les 17, 18 et 19 décembre 1726. 12 décembre 1726.
1 pièce
- 44 Ordonnance du frère Guillaume Weinands, commissaire général sur les provinces de la Haute-Allemagne et Pays-Bas, Hibernie (Irlande), Angleterre, Écosse, transmise lors du chapitre provincial des frères mineurs récollets tenu à Namur le 28 août 1728, adressée par frère Pascal Gilson, ministre provincial de la province de Flandre, aux religieuses de la province de Flandre suite à la visite de leurs monastères. 12 novembre 1728.
1 pièce
- 45 Acte de nomination du chanoine de la collégiale Saint-Vincent Isidore Rigot à la fonction de syndic et procureur du couvent des religieuses du tiers ordre de saint François par Ambroise Mercier, provincial des frères mineurs récollets de la province de Flandre. 16 février 1775.
1 pièce
- 46 Lettre de Camille Leblanc, ministre provincial des frères mineurs récollets de la province de Flandre, résidant à Nivelles, adressée à tous les religieux et religieuses de la province. 5 octobre 1802.
1 pièce
- 47 Acte du frère Denis Schuler, ministre général de l'Ordre des frères mineurs, au sujet de l'agrégation de l'Institut des sœurs du tiers ordre de saint François de Soignies à l'ordre séraphique et aux indulgences qui lui sont accordées. 15 novembre 1906.
2 pièces

VI. VIE COMMUNAUTAIRE

- 48 Copie manuscrite des constitutions des religieuses du tiers ordre de saint François de la province de Saint-André, approuvées en 1521. [XVIIe siècle].
1 recueil
- 49 *49 - 51 NOTES RELATIVES AUX CÉRÉMONIES ET USAGES DE LA COMMUNAUTÉ. 1782-XIXE SIÈCLE.*
1782-1826.
1 cahier
- 50 1825-1849.
1 cahier
- 51 [XIXe s.].
1 cahier
- 52 Lettre anonyme, vraisemblablement adressée à l'évêque de Tournai par une partie de la communauté, se plaignant du confesseur, l'Oratorien " M. K. ", et de la supérieure. [XVIIIe siècle].
1 pièce
- 53 Formulaire de vœu pour la profession religieuse. 1811-1812.
1 pièce
- 54 Projet de formulaire pour la prononciation des vœux simples de religion. 1826.
1 pièce
- 55 Ordonnance modifiant la règle, édictée par le curé-doyen de Soignies, Adolphe Éliart. 6 septembre 1840.
1 cahier
- 56 Lettre pastorale d'Edmond-Joseph, évêque de Tournai relative à la révision des anciennes constitutions et ordonnances édictées en 1624 par le père Marchant, commissaire général des provinces de Flandre et de Saint-André. 12 juillet 1876.
2 pièces

VII. PERSONNEL

A. GÉNÉRALITÉS

- 57 Rimes burlesques composées à l'occasion du jubilé du père syndic du couvent, le chanoine Jérôme-Ambroise de Rouvroir. [vers 1760].
1 pièce
- 58 Autorisation d'augmenter le nombre de religieuses du couvent à 33 et d'accepter à profession Isabelle-Barbe Schuyffeler, accordée par les gouverneurs généraux des Pays-Bas. 20 novembre 1782.
2 pièces
- 59 Attestation des religieuses relative à leur opposition à la suppression du couvent. 22 août 1796.
1 pièce
- 60 Copie d'une décision de la commission des hospices civils relative à une rente de la fondation Nalinne attachée à la maison des Orphelins, accordée à sœur Henriette Durant, attachée au service de l'hôpital. 10 février 1809.
1 pièce
- 61 Acte passé devant Amand Vanderheyden, notaire à Alost, relatif à la succession d'Hyppolite Jean Marie Tack, domicilié à Alost, frère d'Héloïse Tack, religieuse au couvent. 10 juin 1836.
1 pièce
- 62 Réclamation adressée au contrôleur des contributions au sujet des quatre servantes employées au couvent. Juillet - août 1856.
1 pièce
- 63 Correspondance échangée entre la commission des hospices civils et la supérieure du couvent au sujet de l'engagement de deux religieuses pour le nouvel établissement des vieillards. Juin 1879 - février 1880.
2 pièces
- 64 Attestations relatives à la perception de dots de religieuses. 1880-1901.
3 pièces
- 65 Exploit d'huissier adressé à Lydie Plasschaert relatif à un retard de paiement. 31 mars 1884.
1 pièce
- 66 Correspondance échangée entre le vicaire général du diocèse de Tournai et la supérieure des religieuses au sujet de la réclamation

par Mlle de Heusch, ex-religieuse, de tous les biens acquis en société, pour le couvent. 8 mai 1889 - 23 juillet 1890.

3 pièces

- 67 Pièces relatives aux orphelines prises en charge par la commission des hospices civils avec l'aide des religieuses. Juin 1889 - septembre 1893.
3 pièces
- 68 Notes de Lydie Plasschaert, en religion Sœur Julie de Saint François, décédée en 1925, relatives à l'histoire de sa famille. [vers 1920].
1 cahier
- B. CONTRATS DE DOTS*
- 69 Contrat passé entre les religieuses et Jean Ferquo, bailli de Thieusies, au sujet de la dot de sa fille Marie-Angéline Ferquo, novice au couvent et note à ce sujet. 13 janvier 1666.
2 pièces
- 70 Contrat conclu entre les religieuses et Antoine Souppart, domicilié à Mignault, au sujet de la dot de sa fille Eléonore Souppart, novice au couvent. 24 mai 1755 - 9 décembre 1757.
1 pièce
- C. DÉCÈS*
- 71 Liste des religieuses décédées. 1507-1782.
8 pièces
- 72 Registre chronologique des décès des religieuses, de 1507 à 1907. 1907.
1 volume
- 73 Liste des religieuses enterrées dans la chapelle. 1766-1774.
1 pièce
- 74 - 75 RÉPERTOIRES DES DATES DE DÉCÈS DES RELIGIEUSES, RÉPERTORIÉS PAR MOIS. 1839-1994.
1839-1938.
1 cahier
- 75 1867-1994.
1 cahier
- 76 Liste des supérieures du couvent avec indications de l'année de leur mort. 1891.

2 pièces

- 77 Portrait photographique de Sœur Marie-Cécile des Saints-Anges, née Berthe Blondeau, décédée le 13 février 1919. [1914].
1 pièce

D. PROFESSIONS RELIGIEUSES

- 78 Formule du vœu de profession religieuse prononcé par Catherine-Thérèse Devroede, âgée de 23 ans. 30 août 1763.
1 pièce

79 - 80 REGISTRES CONTENANT LES PROFESSIONS RELIGIEUSES.
1767-1914.

- 79 1767-1902.
1 cahier

- 80 1826-1914.
1 cahier

- 81 Registres des professions religieuses. 1826-1980.
1 volume

- 82 Copie des professions de 1826 à 1911, des vêtures de 1883 à 1891 et des décès de 1883 à 1888. 1826-1911.
1 cahier

- 83 Liste de la communauté en 1882, des religieuses admises à la profession de 1883 à 1906 et des religieuses décédées de 1883 à 1907, établies pour célébrer la direction de l'abbé Ancelot. 1907.
1 pièce

E. TESTAMENTS

- 84 Testament olographe de sœur Léopold née Félicité Julie Trufin. 28 février 1861.
1 pièce

- 85 Testament olographe de sœur Marie Scholastique née Marie-Françoise Van Belle. 8 septembre 1861.
1 pièce

VIII. SPIRITUALITÉ

A. GÉNÉRALITÉS

- 86 Note relative à un crucifix réputé miraculeux appartenant à une religieuse du couvent. 1672.
2 pièces
- 87 Lettre d'association des religieuses de Soignies à l'abbaye du Gard, maison-Dieu de Notre-Dame de la Trappe, de l'ordre de Cîteaux, sise près de Picquigny, dans le diocèse d'Amiens. 28 octobre 1824.
1 pièce
- B. CANTUAIRES
- 88 Fragment relatif à la célébration de messes pour les fondations des Demoiselles Corbisier et de Heest. 1715-1770.
1 cahier
- C. LITURGIE
- 89 Copie des litanies de la Passion chantées durant la Semaine Sainte et oraison récitée le matin à l'ouvroir. [XVIIIe siècle].
1 recueil

IX. TEMPOREL

A. GESTION QUOTIDIENNE

- 90 Lettre adressée par Robert Le Goreul à Philippe Bastien au sujet d'une veuve Michel et d'une somme due au couvent. 20 avril 1670.
1 pièce
- 91 Requête adressée au prévôt, doyen et chanoines du chapitre au sujet de la rente seigneuriale due sur une terre sise à la Ghisardrie, rachetée par le couvent à Philippe Bastien. 10 octobre 1681.
1 pièce
- 92 - 95 ÉTATS RELATIFS AUX RENTES SEIGNEURIALES PERÇUES PAR LE CHAPITRE DE SOIGNIES SUR LES BIENS DU COUVENT. 1696-1796.
- 92 1696-1707.
1 pièce
- 93 1707-1717.
1 pièce
- 94 1758.
1 pièce
- 95 1775-1796.
1 cahier
- 96 Compte des revenus et dépenses liés aux pensionnaires du couvent. Juin 1780 - juin 1781.
1 pièce
- 97 Copie de l'état des rentes dues par les anciens États de Hainaut aux sœurs grises en vue de leur liquidation avec celles dues à l'hôpital. 1817.
1 pièce
- 98 Lettre d'un agent d'affaires montois à la supérieure au sujet de la liquidation d'une quittance de versement d'un lingot d'argent, fait en 1794 à la Direction de la monnaie royale et impériale à Bruxelles. 22 avril 1823.
1 pièce
- 99 99 - 100 COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES DU COUVENT. 1824, 1860.
1824.

1 pièce

100 1860.

1 pièce

101 Compte des revenus et dépenses de l'hospice de l'hôpital de la Ville de Soignies en 1840, approuvé par le conseil communal. 1842.
1 cahier

102 Correspondance échangée entre le ministre de la Justice, le gouverneur, l'administration communale et la supérieure de la congrégation au sujet de l'absence de dépense dans les comptes de la communauté pour 1855. Mai 1856 - Février 1858.
1 chemise

103 Lettre du chanoine Adolphe Éliart, de Tournai, adressée au curé doyen Famelard, de Soignies au sujet de rentes perçues au profit du couvent. 13 janvier 1857.
1 pièce

104 Dossier relatif à la suppression par la commission administrative des hospices civils d'une allocation de 550 francs instaurée en 1819 à titre de réparation des bâtiments du couvent. Janvier - mars 1858.
1 chemise

105 Lettre de l'administration des hospices civils de Soignies adressée à la supérieure du couvent au sujet de la prime d'assurance contre l'incendie. 11 janvier 1866.
1 pièce

B. TITRES DE PROPRIÉTÉ

106 Liste des propriétés acquises depuis l'octroi accordé en 1624, à Soignies, Feluy, Naast, Thieusies et Petit-Rœulx. [1719].
1 cahier

107 Liste des propriétés du couvent à Soignies, dont une ferme sise en la rue de la Cafenièrre et diverses terres labourables. 1er juin 1749.
1 pièce

108 Déclarations des biens fonds appartenant au couvent, pour satisfaire au prescrit de l'article 3 de l'édit de l'impératrice du 15 septembre 1753. 1754.
1 chemise

282 Copie de l'acte passé devant les jurés et échevins de Soignies par lequel Marie-Adrienne Jocquet, veuve de Jérôme Travelle, domiciliée

-
- à Soignies, vend à Ignace Waterneau, supérieure du couvent, une maison appelée Le Dauphin, sise à Soignies, au faubourg de Mons, tenant au chemin de Billaumont et aux Sœurs grises. 29 août 1755.
- 1 cahier
- 109** Lettres d'amortissement des biens accordées par Charles de Lorraine. 2 août 1756.
- 1 cahier
- 110** Quittance du receveur général des domaines et finances François Jacques Van Overstraeten relative à une somme payée par les religieuses pour la reconnaissance de l'amortissement accordé. 5 août 1756.
- 1 pièce
- 111** Déclaration des biens, rentes et revenus du couvent. 1781.
- 1 cahier
- 112** Contrat de location des bâtiments du couvent conclu entre les religieuses et Nicolas Warocqué, domicilié à Mons, et reçus. 8 octobre 1800 - 13 novembre 1805 (16 vendémiaire an IX - 22 brumaire an XIV).
- 2 pièces
- 113** Dossier relatif à l'échange de biens entre la commission des hospices civils et Nicolas Warocqué. Juin 1802 - mai 1806.
- 1 chemise
- 114** Copie du décret impérial du 10 mai 1806 autorisant un échange de biens entre la commission administrative des hospices civils de Soignies et Nicolas Warocqué, transmise par le préfet au maire de Soignies. 28 mai 1806.
- 2 pièces
- 115** Acte passé par devant le notaire Pierre-Joseph Plétain à Soignies par lequel les membres de la commission des hospices civils de Soignies vendent à Nicolas Warocqué, propriétaire domicilié à Morlanwelz, différents jardins, terres et rentes en échange du couvent des sœurs grises. 16 septembre 1806.
- 1 cahier
- 116** Acte passé devant le notaire Pierre-Joseph Plétain à Soignies, par lequel Marie-Françoise-Joseph Nœufnet, veuve de François Joseph D'Aquin Wincqz, rentière, domiciliée rue de Mons à Soignies, Pierre-Antoine-Joseph Defrize, juge au Tribunal de première Instance à Mons et Dominique Joseph Maigret, courtier de commerce à Mons, vendent aux Sœurs grises 48 ares de terres labourables sises à Soignies, tenant au chemin situé au coin de leur église. 17 août

-
1808. 1 pièce
- 117 Copies d'actes notariés relatifs à des titres de propriété. 1808-1924. 1 volume
- 118 Copie intitulée " extrait du mémoire et observations de l'administration des hospices civils de Soignies contre la prétention de la commission permanente du syndicat d'amortissement de reprendre auxdits hospices les biens domaniaux cédés par le gouvernement français ". 16 mars 1829. 1 cahier
- 119 Mémoire rédigé par un avocat dans le cadre de la procédure opposant les religieuses à la commission des hospices civils au sujet de la propriété du couvent. 20 février 1861. 1 cahier
- 120 Acte passé devant Ernest Dryon, notaire à Soignies par lequel Pierre Bergeret, maître de carrières domicilié à Soignies, vend aux religieuses un terrain de neuf ares, situé à Soignies, champ du Haut Tierne, cadastré section B n° 1342a, 1347, 1348, tenant par devant au pavé des Carrières. 28 mai 1879. 1 cahier
- 121 Acte de vente de la mitoyenneté de la muraille séparant la propriété d'Alexandre Hérouet, imprimeur, de la cour des religieuses, au profit de ces dernières. 13 juin 1879. 1 pièce
- 122 Correspondance échangée entre la commission des hospices civils et la supérieure au sujet de l'achat du couvent. Juillet 1880 - décembre 1884. 1 chemise
- 123 Déclaration de mutation des biens du couvent suite au décès de Fulvie Lejeune, religieuse, le 11 avril 1883. 14 juin 1883. 1 pièce
- 124 Cahier des charges de la vente publique du couvent comprenant divers bâtiments, église, cour, jardin et dépendances, le tout d'un ensemble, tenant à la rue de la Station, au chemin de Billaumont et audit hospice, arrêté par la Commission des hospices civils de Soignies et adjudication du bien aux religieuses. 30 octobre - 8 novembre 1886. 1 chemise
- 125 Acte passé devant Amé Demeuldre, notaire à Soignies par lequel

Marcellin Franquet et son épouse Félicie Rousseau, blanchisseurs à Soignies, vendent aux religieuses une parcelle de terrain à Soignies, comprenant trois maisons, sise le long du chemin de Billaumont, cadastrée section B, n° 1023 bis, 1024, 1022a et b, 1026a, 1027a et b. 18 septembre 1888.

1 cahier

- 126 Actes passés devant Amé Demeuldre, notaire à Soignies, par lesquels Marie de Heusch, rentière domiciliée à Muysen, cède sa part du couvent et de l'école des carrières soit 1/12 aux autres religieuses. 19 août 1890.

1 chemise

- 127 Acte passé devant Léon Hachez, notaire à Soignies, relatif au transfert de propriété entre religieuses d'une parcelle située à Soignies, au champ de Billaumont, cadastrée section B n° 1021b. 21 octobre 1891.

1 cahier

- 128 États de frais relatifs à des actes d'acquisition. 1895-1917.

6 pièces

- 129 Acte passé devant Jules Vanderschueren, notaire à Soignies, par lequel Mathilde Wincqz et son époux Jules Delecourt, domiciliés à Bruxelles, vendent aux religieuses une parcelle située à Soignies, à front d'une rue en voie de création, tenant aux Franciscaines. 10 juin 1899.

1 cahier

- 130 Acte passé devant Jules Vanderschueren, notaire à Soignies, relatif à l'acquisition par les religieuses d'une parcelle de terrain sise au hameau des Carrières à Soignies, tenant à ces sœurs Franciscaines, propriété d'Albert Tesch, notaire à Arlon, tuteur de Emmanuel Tesch, né de son mariage avec Bertha Wincqz. 10 octobre 1899.

1 cahier

- 131 Acte passé devant Fernand Pourcelet, notaire à Écaussinnes-d'Enghien, par lequel Auguste Willot, industriel, domicilié audit lieu, prête une somme de 7.000 francs aux religieuses, hypothéquée sur une maison sise à Soignies, chemin de Billaumont. 26 décembre 1904.

1 cahier

- 132 Acte passé devant Léon Hachez, notaire à Soignies, par lequel Louis Van Bellinghem, boulanger, et ses enfants vendent aux religieuses une maison sise à Soignies, rue du Lombard, cadastrée section F, n° 151bis. 31 août 1907.

1 cahier

C. TRAVAUX

- 133 Supplique adressée au prévôt, doyen et chanoines du chapitre de Saint-Vincent à Soignies au sujet de l'extraction de pierre bleue pour la construction de leur nouveau couvent. 21 août 1761.
1 pièce
- 134 Copie du contrat passé entre la supérieure, le père syndic et Jacques Jocquez, bourgeois et maître maçon à Soignies au sujet de la construction du nouveau couvent et de la nouvelle église. 17 septembre 1762.
1 cahier
- 135 Autorisation communale accordée aux religieuses au sujet de la reconstruction du bâtiment servant de salle d'école situé près de l'église du couvent, le long de la route de Bruxelles à Mons. 20 mars 1849.
1 pièce
- 136 Autorisation communale accordée aux religieuses en réponse à la demande d'ouvrir une porte dans le mur de clôture du couvent le long du chemin de Billaumont. 8 octobre 1887.
1 pièce
- 137 Dossier relatif à un échange de terrains avec la ville en vue de la rectification du chemin de Billaumont. Novembre 1896 - octobre 1899.
1 chemise
- 138 Autorisation communale accordée aux religieuses de boucher une baie de porte dans un bâtiment sis le long de la route de Mons vers Bruxelles. 21 novembre 1897.
1 pièce
- 139 Devis estimatif des détériorations faites au couvent et au pensionnat des Franciscaines sis rue de la Station, durant l'occupation allemande. 9 janvier 1919.
1 pièce
- 140 Autorisation communale accordée pour le raccordement à l'égout de l'immeuble sis rue de Scaffart. 25 septembre 1931.
1 pièce
- 141 Plan du Juvénat de la rue de la Régence, cadastré section F, n° 310. [vers 1970].
1 pièce

D. GESTION DES BIENS

1. GÉNÉRALITÉS

A. CHASSEREAUX

- 142 - 143 " Chassereaux " ou relevés de rentes perçues au profit du couvent. 1641-1756.
142 1641-1706. 1 recueil
- 143 1714-1756. 1 recueil
- 144 " Chassereau " ou état des rentes dues par les États du comté de Hainaut et celles fondées pour le cantuaire de Mademoiselle de Heest. 1653-1765. 1 volume
- 145 Relevé des rentes dues au couvent, par localité. 1706-1759. 1 volume
- 146 " Chassereau " ou registre des rentes perçues en nature. 1712-1756. 1 recueil
- 147 Liste des rentes du couvent non cédées à Nicolas Warocqué. [vers 1798]. 1 pièce
- 148 Tableau des rentes provenant du couvent et cédées aux hospices civils de la Ville. [vers 1806]. 1 pièce
- 149 Copie d'un état des biens, revenus et rentes non vendus, appartenant aux religieuses, établi le 30 août 1802. [XXe siècle]. 1 cahier
- B. RENTES*
- 150 Attestations relatives à la perception de rentes. 1583-1664. 6 pièces
- 151 Attestation de la supérieure relative au paiement de sommes dues à Simon du Boisdenghien. Juillet 1617. 1 pièce

-
- 152 Compte de rentes dues par le couvent. 1620-1622. 1 pièce
- 153 Acte par lequel Charles de Patoul, bourgeois de Mons, cède une rente annuelle de deux cent livres tournois au couvent du faubourg de Soignies en échange de la fondation d'un cantuaire pour la célébration perpétuelle d'une messe annuelle. 7 février 1631. 1 pièce
- 154 Extrait du chassereau relatif à la perception de rentes sises à Braine-le-Comte, Casteau et Neufvilles. 1645. 1 pièce
- 155 Acte relatif à la constitution d'une rente annuelle de cinquante livres tournois due par les États de Hainaut à sœur Cécile Wargny, religieuse du couvent des sœurs grises. 3 septembre 1649. 1 pièce
- 156 Acte relatif à la constitution d'une rente annuelle de cinquante-sept livres deux sols dix deniers tournois due par les États de Hainaut à Philippe Anthoine. 28 mars 1650. 1 pièce
- 157 Acte par lequel Pierre-Louis d'Antoing, seigneur de l'Ecafotte et de Flinne, capitaine de cavalerie au régiment de La Catoire met en vente une rente de 57 livres due par les États de Hainaut. 19 avril 1706. 2 pièces
- 158 Copies d'actes passés devant le notaire Vincent de La Roche à Mons relatif à une rente due aux religieuses par Joseph Caupin (ou Caupain), avocat au Conseil souverain. Mai 1710 - avril 1731. 2 pièces
- 159 Copie d'un acte passé par devant le notaire royal Vincent de La Roche relatif à l'achat d'une rente sur les États de Hainaut par les religieuses à Nicolas Gerval, bourgeois domicilié à Mons. 6 juin 1710. 1 pièce
- 160 Requête adressée par les exécuteurs testamentaires d'Ernest de La Roche au Conseil de la ville de Mons au sujet de la récupération de la caution pour la direction de la Cantine. 25 février 1711. 1 pièce
- 161 Extrait de l'arrêt d'ordre prononcé par le Conseil souverain de Hainaut relatif aux biens et rentes de l'avocat Ferdinand Joseph Caupain. 15 septembre 1731. 1 cahier

-
- 162 Acte passé devant les hommes de fief relatif à la constitution d'une rente et pension viagère de 588 livres constituée au profit de Nicolas Joseph Dumont, domicilié à Mons, en échange d'une somme de 8.400 livres accordée au couvent. 6 mai 1767.
1 pièce
- 163 Acte de constitution d'une rente viagère par le couvent au profit d'Anne-Marie Jovelet, célibataire domiciliée à Soignies. 27 janvier 1768.
1 pièce
- 164 Acte de constitution d'une rente viagère par le couvent au profit d'Isabelle Petit, célibataire résidant au couvent. 28 juin 1773.
2 pièces
- 165 165 - 166 Pièces relatives à la pension de cinquante florins due par le couvent à la recette générale des finances à l'occasion de l'inauguration de l'empereur. 1784.
Quittance. 18 mars 1784.
1 pièce
- 166 Pension accordée à Dorothée Langlois, religieuse au couvent. 23 novembre 1784.
1 pièce
- 167 Acte passé devant les hommes de fief relatif à une rente due au couvent par Jean-François Fidel Rombaux, cabaretier à Soignies. 2 mars 1790.
1 cahier
2. BRAINE-LE-COMTE
- 168 Actes relatifs à la vente par Evrard de Horne, domicilié à Neufvilles, à son frère Jacques, de sa part dans deux rentes dues par les héritiers de Gille Delmotte et la ville de Braine-le-Comte. 25 octobre 1655 - 18 octobre 1658.
3 pièces
- 169 Copie d'un acte passé devant les jurés de Braine-le-Comte relatif à la cession par l'avocat Vincent de La Roche de deux rentes dues par Michel Fourmanoy, échevin de Braine-le-Comte et Hubert Mouchet, sur des maisons sises audit lieu. Août 1719.
1 pièce

3. CASTEAU

- 170 Pièces relatives à la liquidation de rentes dues sur une terre appartenant à Pierre Couvreur. Juillet - octobre 1662. 2 pièces
- 171 Pièces relatives à la perception et la liquidation de rentes dues sur des terres sises à Casteau. 1662-1728. 1 chemise
- 172 Copie du contrat passé entre Jean Neutte, bourgeois de la ville de Mons, et Pierre Couvreur au sujet de terres sises à Casteau et de la liquidation de rentes, notamment trois rasières de blé dues aux sœurs grises. 19 octobre 1665. 1 pièce
- 173 Acte passé devant le maire et les échevins de Casteau relatif à la liquidation des héritages de Jean Desquesnes. 1687. 1 pièce
- 174 Copie d'un acte passé devant le maire et les échevins de Casteau relatif à la donation de terres par Paul Verly, maieur du lieu, à ses filles. 18 décembre 1717. 1 pièce
- 175 Attestation relative à une rente due par Paul Verly à Antoine Caudrelier, demeurant à Gougnyes-Chaussée, hypothéquée sur une maison sise à Casteau, 1725. 1 pièce
- 176 Copie d'un acte passé par devant le mayer et les échevins de Casteau par lequel Paul Verly et son épouse Anne Horne font don, après leur mort, de leur maison tenant au vieux chemin et à la Haye-Le-Comte à leur beau-fils Denis Gicart, moyennant des rentes dues aux autres héritiers. 7 mai 1726. 1 cahier
- 177 Copies d'un acte d'arrentement de terres sises à Casteau, appartenant à Nicolas Petit, bourgeois de Bruxelles, représenté par Clément Laveine, au profit de Denis Gicart, fermier à Casteau et de son épouse Jeanne-Marie Gisbin, avec acte de procuration. 24 avril - 23 juin 1731. 5 pièces
- 178 Acte relatif au remboursement par Denis Gicart, fermier à Casteau, d'une rente sur une maison de cense dite la cense de la Thoreille, tenant au bois de la Haye Comte, due à Jean-Baptiste Panquin, domicilié à Horrues. 10 février 1735.

1 pièce

- 179** Copies effectuées à la demande de Paul Verly, propriétaire à Casteau, relatives à une rente due sur une maison sise à Casteau tenant des trois côtés à la Haie-le-Comte et aux chemins et sur d'autres terres voisines, constituée en 1693 par Jean-Baptiste Pêcher au profit de Claude Dubois, marchand à Mons. 1743.
1 cahier
- 180** Copies d'actes passés devant le maire et les échevins de Casteau relatifs à l'extinction de rentes dues par Denis Gicart, laboureur, fermier à la Toreille, à Casteau. 1746-1757.
5 pièces
- 181** Jugement des échevins de la Saisinne et Casteau relatif à la liquidation d'un héritage, demeuré à Jacques Garite. 21 novembre 1750.
1 pièce
- 182** Extrait du chassereau relatif à la perception d'une rente due sur un champ par Pierre du Rieu, domicilié à la Saisine Le Castieau. 1750.
1 pièce
- 183** Copie d'un acte passé devant le bailli du village et marquisat de Casteau relatif au rachat et extinction de 15 livres de rente dues sur des terres sises à Casteau par Denis Gicart, fermier domicilié à Casteau à Marie-Jacqueline Thérèse Poschet, veuve d'Honoré Dupuis. 6 juin 1752.
1 pièce
- 184** Copie d'un acte passé devant le mayeur et les échevins de Casteau par lequel Jeanne-Marie Gisbin, veuve de Denis Gicart, fermière à Casteau vend aux tuteurs et exécuteurs testamentaires d'Isabelle-Louise-Joseph Denœufbourg, une rente annuelle de 220 livres, hypothéquée sur des terres sises à Casteau. 17 mai 1771.
1 chemise
- 185** Copies d'un acte passé devant le mayeur et les échevins de Casteau par lequel Paul, Henri-Louis, Laurent-Joseph et Marie-Thérèse Stroobant de Terbrugge, frères et sœurs, domiciliés à Bruxelles, vendent à Jeanne-Marie Gisbin, veuve de Denis Gicart, fermière à Casteau des terres labourables sises à Casteau. 24 mai 1771.
1 chemise
- 186** Dossier relatif à la perception d'une rente due au couvent par Paul-Joseph Gicart, censier ou fermier à la cense de la Toreille audit lieu. 1771-1799.
1 chemise

-
- 187** Actes passés devant les hommes de fief du comté de Hainaut relatifs à la constitution d'une rente annuelle de 75 livres due par Paul-Joseph Gicart sur sa ferme nommée La Toreille sise à Casteau aux tuteurs et exécuteurs du testament d'Isabelle-Louise-Joseph Denœufbourg, veuve de Jean-Antoine-Joseph Fontaine, avocat au Conseil souverain, rachetée par De la Roche. 16 août 1775 - 16 août 1777.
1 chemise
- 188** Copie d'un acte passé devant les hommes de fief du comté de Hainaut relatif au partage de biens sis à Casteau et Neufvilles entre les héritiers de Denis Gicart et Jeanne-Marie Gisbin. 15 décembre 1775.
1 cahier
- 189** Acte de l'avocat Fourmois, greffier de la terre et marquisat de Casteau relatif à l'établissement des biens sis à Casteau utilisés par Paul Joseph Gicart, fermier de la cense de la Toreille comme garantie pour la constitution d'une rente de 375 livres constituée au profit des religieuses sœurs grises. 13 août 1777.
1 cahier
- 190** Liste de biens de Denis Gicart sis à Casteau, dont la ferme de la Toreille, établie par le mayeur François-Joseph Marcassin. 20 août 1777.
2 pièces
- 191** Quittances relatives à une redevance due par les religieuses à l'abbaye de Saint-Denis en Brocqueroie, suite à un prêt de 200 pistoles consenti en 1769. 1781-1784.
3 pièces
- 192** Acte passé devant les hommes de fief relatif à une rente due au couvent par Pierre-Joseph Minot, domicilié à Casteau. 20 janvier 1791.
1 cahier
- 4. CHIÈVRES**
- 193** Acte passé devant Philippe-Joseph de Portemont, notaire à Soignies, par lequel les frères Lequin, cultivateurs, domiciliés à Maffles, constituent au profit de leur sœur Catherine Lequin, dite sœur Catherine, religieuse au couvent, une rente annuelle hypothéquée sur des terres sises à Chièvres et une maison de ferme sise à Maffles. 19 avril 1854.
1 pièce

-
- 194 5. FELUY
Pièces relatives à une rente due par Philippe Bastien, bourgeois de Mons, à Gérard Horne, laboureur domicilié à Neufvilles, sur des terres sises à Feluy. 15 avril 1656.
3 pièces
- 195 Acte par lequel Anne Hanicq, veuve de Louis Resteau, vend à Quentin Heerwecq, chanoine de la collégiale Saint-Vincent à Soignies, une terre sise à Feluy, proche du lieu-dit la Croix Saisy, remise au couvent pour servir à la dot de Barbe Resteau, novice. 7 septembre 1674.
1 pièce
- 196 6. HORRUES
Actes relatifs à la vente d'une maison et de terres sis à Horrues, au hameau de la Flecquière, par Michel François, fermier domicilié à Horrues, pour la dot de sa fille Martine François et à la perception de rentes. Décembre 1640 - 1672.
5 pièces
- 197 Attestation de la supérieure du couvent relative à la désignation d'un représentant pour les propriétés terriennes du couvent à Horrues. 22 janvier 1705.
1 pièce
- 198 Actes passés devant Jean-François Deronquier, bailli de Soignies, faisant office de maieur et les échevins d'Horrues relatifs au transport au profit de Jeanne-Joseph Le Duc, bourgeoise de la ville de Mons, d'une rente due sur une terre tenant à la chaussée Brunehault achetée par Emmanuel Declève à Marie Ignace Dejean, veuve de Philippe de Wauldret. 1773-1782.
1 chemise
- 199 Fragment d'un acte de vente passé sous le franc Rouvroir à Horrues par Jean-Joseph Dechamps. 18 mars 1790.
1 pièce
- 200 Acte passé par devant le mayeur du front Rouvroir d'Horrues relatif à la vente au couvent d'une rente due par Emmanuel Derweduwé sur une maison sise à Horrues, au lieu-dit Hubaulmelz. 2 avril 1790.
1 chemise
- 201 7. JURBISE
Quittance pour des arriérés d'une rente due aux religieuses par Françoise de le Cuvellerie, domiciliée à Bruxelles, sur une pâture.

15 octobre 1647.

1 pièce

202

Acte passé devant le mayeur et les échevins de Jurbise relatif à l'acquisition d'une rente de 15 livres perçue sur une maison sise à Jurbise, propriété d'Anne Hanicq, veuve de Louis Resteau pour servir à la dot de Barbe Resteau, novice au couvent. 7 septembre 1674.

1 pièce

8. LOUVIGNIES

203

Acte passé devant les échevins de Louvignies par lequel Hubert Deffossez, manouvrier, domicilié au dit lieu vend à Jacques Jocquet, greffier de Louvignies agissant au nom des enfants mineurs d'Etienne Resteau et Jeanne Blondeau, orphelins placés sous la protection du mayeur et des échevins de Louvignies, au prix de seize deniers tournois chacun, une rente de neuf livres sept sols six deniers tournois à percevoir sur une maison, chambre, grange, étable et jardin sise audit lieu, tenant la chaussée Brunehaut. 12 octobre 1637.

1 pièce

204

Procuration accordée par la supérieure du couvent Guilaine de Wanne à Philippe Bastien en vue de la représenter devant les gens de loi à Louvignies pour une affaire de paiement d'arriéré de rente. 15 novembre 1669.

1 pièce

9. MARCHE-LEZ-ÉCAUSSINNES

205

Acte par lequel Quintin Legros, domicilié à Écaussinnes, cède pour la dot de sa fille Jeanne Legros, religieuse au couvent, cinquante livres de rentes due sur six journaux de terre sise à Marche-lez-Écaussinnes en la fraîche couture tenant à la cense des pauvres et d'autres terres ainsi que sur une maison, grange et étable sise à Thieusies, tenant à la rue du chapeau. 6 septembre 1677.

1 pièce

10. NAAST

206

Requête adressée par les religieuses à Eustache de Croÿ, comte du Rœulx, gouverneur de Saint-Omer, en vue de bénéficier de l'exemption des droits seigneuriaux sur un bonnier de terre labourable qu'elles possèdent à Naast, à proximité de la seigneurie d'Ottignies, avec réponse favorable de ce dernier. 5 septembre 1590.

1 pièce

-
- 207 Acte passé devant le mayeur et les échevins de Naast, à la seigneurie d'Ottignies, relatif à la vente publique d'un demi-bonnier de terre sis à Naast adjudgé aux religieuses de Soignies, représentées par Clément Lavoine. 13 septembre - 21 octobre 1680.
1 pièce
- 208 Quittance de Guillaume Anthoine, mayeur de la criée d'Ottignies à Naast pour la somme de 210 livres reçue de la supérieure du couvent pour le remboursement d'une rente. 12 mai 1687.
1 pièce
- 209 Extrait du chassereau relatif à une rente due sur une maison sise à la haute folie à Naast. 1697.
1 pièce
- 210 Actes passés devant le mayeur et les échevins de Naast relatifs à la constitution d'une rente due au couvent par Marie-Jeanne Plisnier. 10-15 avril 1775.
3 pièces
- 211 Copie d'un acte relatif à une rente due au couvent par Martin François Vilain sur une maison et terrain sis audit lieu sous la seigneurie d'Ottignies, établi en janvier 1756. 1793.
1 cahier
11. NEUFVILLES
- 212 Acte passé devant les échevins de Neufvilles et de la seigneurie de Bagenrieu relatif au nantissement de la part des religieuses pour une rente due sur des biens sis à Neufvilles. 13 juillet 1617.
1 pièce
- 213 Acte passé devant les échevins de Neufvilles et de la seigneurie de Bagenrieu relatif au nantissement fait par les religieuses pour une rente sur des biens à Neufvilles provenant de feu Jean Darras, en son vivant chanoine du chapitre de Soignies. 13 juillet 1617.
1 pièce
- 214 Quittance du bailli de Neufvilles, Martin de Rouvroir, relative au paiement d'une rente due par le couvent à l'église du lieu. 14 juin 1633.
1 pièce
- 215 Constitution d'une rente annuelle de trente livres due sur une maison sise au hameau de la Gage à Neufvilles par Jean-François Restiau, domicilié à Neufvilles, à Louis Galopin, bénéficiaire de la

collégiale Saint-Vincent à Soignies. 27 octobre 1756.

1 pièce

- 216** Acte passé devant les mayeur et échevins de la seigneurie de Hasnon à Neufvilles par lequel le couvent rachète à Jacques-Joseph Minaire, bourgeois de Soignies, une rente de sept livres neuf sols due sur un demi-bonnier de pré sis au Mouligneau à Neufvilles. 19 janvier 1758.
1 pièce
- 217** Acte relatif à la constitution d'une rente due au couvent par Jérôme François Dechamps, domicilié à Soignies. 19 mars 1790.
1 cahier
- 218** Acte passé devant Hipolyte-Amand Dechamps, notaire à Soignies, par lequel Marie-Cécile-Joseph Ghislain, veuve de Philippe Neunez, fermière à Soignies, vend à Marie-Thérèse-Dieudonnée Etienne, fermière à Neufvilles, un arpent ce terre sis à Neufvilles, sur le champ de Martinpré. 26 mai 1808.
1 pièce
- 219** Pièces relatives au remboursement par Jean-Baptiste Lefebvre, cultivateur à Neufvilles, d'une somme de 3.500 livres prêtée à intérêt à Jeanne-Marie Rigau mont, veuve de Benoît Lefebvre, ses mère et père, cultivateurs à Neufvilles. 1812-1845.
5 pièces
- 220** Acte de constitution d'une rente annuelle due au couvent par Pierre-Alexandre Neufnet, cultivateur à Neufvilles et son épouse Angéline Lefebvre. 7 novembre 1839.
1 pièce
- 221** Pièces relatives au prêt consenti par les religieuses à Charles Neufnet, distillateur et fermier, domicilié à Neufvilles. 1862-1869.
2 pièces
- 222** 12. OBOURG
Sentence du Conseil souverain de Mons relative au remboursement d'une rente de 50 livres dues par l'avocat Ferdinand-Joseph Caupain sur trois prairies sises à Obourg. 1722-1768.
2 pièces
- 223** 13. PETIT-RŒULX
Acte passé devant les échevins de Petit-Rœulx par lequel Jean de La Roche, demeurant à Soignies vend à Jacques de Bracquagnies, cleric demeurant à Soignies, agissant au profit du couvent des

religieuses Franciscaines, une rente de 49 livres 15 sols tournois perçue sur un demi-bonnier de champ tenant aux terres de l'église de Rebecq, provenant de la dot de sœur Élisabeth Francois, novice du couvent. 15 décembre 1646.

1 pièce

- 224 Acte passé devant les échevins de Petit-Rœulx relatif à la constitution d'une rente par Jean-Antoine Blondiau, mayeur du lieu au profit du couvent. 3 mars 1751.
- 1 cahier

14. RŒULX (LE)

- 225 Rente constituée par François Joseph De Bouchelle demeurant à Écaussinnes sur une maison et jardin sise au Rœulx au profit de ses deux sœurs, religieuses au couvent de Soignies. 27 mars 1715.
- 1 pièce

15. SAINT-PIERRE-CAPELLE

- 226 Actes relatifs à une rente sur une maison appelée la Gaine, due par Augustin Bauwens, cabaretier demeurant audit lieu, à Marie-Rose Hulin, supérieure du couvent. Février 1794 - juin 1844.
- 1 chemise

- 227 Acte passé devant Philippe-Joseph De Portemont, notaire à Mons, relatif à une rente due par Charles Bauwens, journalier domicilié à Saint-Pierre-Capelle, sur une maison sise en cette commune au lieu-dit la Gaine, à usage de cabuterie. 23 mai 1861.
- 1 cahier

16. SENEFFE

- 228 Copie d'un acte passé devant les échevins de Seneffe en 1609 relatif à une rente due au couvent par Jean Martin, hypothéquée sur sa maison et des terres labourables sises à Seneffe. 19 octobre 1683.
- 1 pièce

- 229 Acte passé devant les échevins de Seneffe relatif à la dotation de Marie Lelièvre, religieuse au couvent, par son père Hubert Lelièvre, censier demeurant à Seneffe, d'une rente de vingt florins à percevoir sur la cense du Cra sise audit lieu. 15 janvier - 1er juillet 1692.
- 1 pièce

- 230 Copie de l'acte de partage d'une maison, jardin, pré et terres situées au hameau de Sodromont à Seneffe, entre les héritiers de

Jean-Baptiste Valentin. 17 avril 1757.

1 cahier

17. SOIGNIES

A. GÉNÉRALITÉS

- 231** Acte passé devant les échevins de la ville de Soignies par lequel Nicolas Knauppe, accompagné de Marguerite de le Val son épouse vend à sa belle-sœur Vinchienne de le Val, veuve de Colart Descotte, un pré sis au lieu-dit du Billomont. 24 mars 1570.
1 pièce
- 232** Acte passé devant les hommes de fiefs par lequel Nicolas Knauppe, accompagné de son épouse Marguerite de le Val vend à sa belle-sœur Vinchienne de le Val une terre sise au lieu du Billomont. 24 mars 1570.
1 pièce
- 233** Acte passé devant les échevins de la ville de Soignies par lequel Vinchienne de le Vaulx, veuve de Nicolas Darschot, vend à Grégoire Boedin, chanoine prébendier et curé à Soignies une rente annuelle de neuf livres tournois sur une closure de pré sise au Billaumont. 19 juin 1577.
1 pièce
- 234** Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies relatif à une rente due par Jean de Brabant, marchand à Soignies sur sa maison et jardin sis au lieu-dit de la Vallée ou Billomont. 23 mai 1595.
1 pièce
- 235** Acte passé devant les jurés de Soignies par lequel Nicolas Le Court acquiert de Philippe Durieu, meunier du Moulineau à Soignies, une maison avec cellier et jardin sise au lieu de la vallée de Billaumont tenant aux sœurs grises de Soignies, pour leur profit. 16 décembre 1608.
1 pièce
- 236** Acte passé devant les échevins de Soignies par lequel Siméon de la Roche, marchand drapier demeurant à Soignies fait don au couvent de cinq journals de terres et prés sises au Billomont et des rentes y attachées en échange de la célébration de messes à perpétuité en la chapelle du couvent. 8 août 1613.
1 pièce
- 237** Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies relatif à la constitution d'une rente annuelle de 25 livres tournois perçue sur une maison sise au Billomont, tenant au chemin allant à Naast, par

Jean Baudart, tisserand de toiles, domicilié à Soignies au profit d'Étienne de Spinois, cambier domicilié à Soignies. 17 septembre 1613.

1 pièce

238 Acte passé devant les échevins de Soignies par lequel Vincent Cambier, cordonnier domicilié en la dite ville, cède à son épouse Marguerite Clerfaÿt, un bonnier de terre labourable en deux pièces, l'une de trois journels gisant au pré Boulet, l'autre d'un journal situé au Brimbault, tenant au chemin allant vers Neufvilles, à condition qu'à sa mort, le bien revienne aux pauvres orphelins de Soignies moyennant la célébration de deux obits annuels. 12 juillet 1614.

1 pièce

239 Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies par lequel Jenne Daras, veuve de feu Jean Baudart, demeurant au faubourg de Soignies, cède en arrentement perpétuel à Martin de Louvroir, une maison à cense composée de trois demeures avec un jardin de trois journels, sise au Billomont. 4 décembre 1614.

1 pièce

240 Acte passé devant les échevins de la ville de Soignies relatif à la vente d'un bonnier de terre labourable en deux pièces, l'une de trois journels gisant au pré Boulet, l'autre d'un journal gisant à Brimbault, tenant au chemin allant vers Neufvilles, effectuée par Marguerite Clerfayt, veuve de Vincent Cambier, demeurant à Soignies, au profit d'Anthoine Carlier, marchand tanneur à Soignies. 18 décembre 1614.

1 pièce

241 Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies par lequel Martin de Louvroir vend au prix de 525 livres tournois à François Bernard agissant au nom de Sœur Claire Otton mère rectrice du couvent des sœurs grises, une maison à cense composée de trois demeures et un jardin de trois journels, sise au Billomont. 20 août 1616.

1 pièce

242 Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies par lequel Jeanne Le Court, veuve de Jean Arnould, demeurant en la dite ville vend au prix de 182 livres tournois à Adrien Wyart, bourgeois de la ville et à son épouse Marie de La Roche, un petit jardin nommé le courtil bloz contenant un demi-journal, sis au Billomont. 4 octobre 1616.

2 pièces

243 Acte passé devant les hommes de fief relatif au rachat par Martin Delouvroir agissant au nom de sœur Claire Otton, supérieure du couvent, d'une rente due à Nicolas Marin sur une maison et héritage gisant au Billomont, avec jardin et arbres. 1616.

1 pièce

- 244** Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies par lequel Estienne du Spinoit vend au prix de 300 livres tournois à Anthoine Carlier père, tanneur, une rente annuelle de dix-huit livres quinze sols perçue sur une maison sise à proximité de la chapelle Saint-Antoine au lieu-dit la fosse à la pierre. 25 octobre 1619.
2 pièces
- 245** Acte passé devant les hommes de fief par lequel Adrien Wyart, père syndic, achète au nom du couvent à Jean le Parmentier, greffier de la ville de Braine-le-Comte, trois journaux de terres sis auprès le Moulineau. 6 novembre 1619.
1 pièce
- 246** Acte passé par devant les jurés de la ville de Soignies par lequel Jean Le Flameng, procureur de Jean Sapureux, demeurant à Ath, vend une pâture sise à proximité de la Caffenièrre et de la chapelle Saint-Antoine, rachetée par Adrien Wyart, père syndic du couvent des sœurs grises. 17 janvier 1622.
1 pièce
- 247** Acte passé devant les jurés de Soignies relatif au nantissement d'une rente due par le couvent à Jean Sapureux, sur une pâture sise près de la chapelle Saint-Antoine à Soignies. 4 février 1622.
1 pièce
- 248** Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies par lequel Adrien Wyart, père syndic des religieuses acquitte la somme de 954 livres quinze sols quatre deniers pour le nantissement d'une rente due à Nicolas Patoul sur six journaux de pâtures situées au faubourg de la ville, porte de Braine. 8 juin 1622.
1 pièce
- 249** Acte passé devant les échevins de la ville de Soignies par lequel Jean de Brabant, bourgeois de la ville vend pour le prix de trois cents livres tournois à Adrien Wyart, père syndic des religieuses de l'ordre de Saint-François deux journaux et demi de terres labourables sises sur " la culture de la merle ". 22 octobre 1622.
1 pièce
- 250** Acte passé devant les hommes de fief par lequel Jean de Brabant, bourgeois de la ville de Soignies vend pour le prix de trois cents livres tournois à Adrien Wyart, père syndic des religieuses de l'ordre de Saint-François deux journaux et demi de terres labourables sises sur " la culture de la merle ". 22 octobre 1622.
1 pièce
- 251** Acte relatif au rachat par le couvent d'une rente due sur un

héritage sis à proximité des fossés de la ville, tenant au chemin allant à Saint-Antoine. 26 décembre 1622.

1 pièce

252 Quittance accordée au bailli de Soignies, Charles Vande Staing, par le receveur Laurent Breynet, pour le rachat d'une rente annuelle due aux obits fondés à Soignies, hypothéquée sur sa maison sise à proximité de la chapelle dédiée à Saint-Antoine et Saint-Roch. 25 octobre 1623.

1 pièce

253 Acte passé devant le mayeur et les échevins de la ville de Soignies relatif à la vente, suite à un désaccord entre héritiers, de six journals de pâture sis au faubourg de Soignies, hors la porte de Braine, acquis par Jean Du Bois et son épouse Françoise Planchon. 1er décembre 1625.

1 pièce

254 Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies par lequel Michel de Saintes, greffier de la ville, agissant au nom de sœur Claire Othon, mère supérieure des religieuses du tiers ordre de saint François, remet entre les mains du mayeur de la ville Loÿs Doret, la somme de 724 livres 19 sols tournois pour l'extinction d'une rente due aux héritiers de Martin de Louvroir sur une maison sise à proximité de la chapelle Saint-Antoine et Saint-Roch, au lieu-dit la fosse à la pierre. 17 janvier 1632.

1 pièce

255 Acte passé devant les échevins de la ville de Soignies par lequel Pierre Foulon, bourgeois et marchand de draps, demeurant en cette ville, vend sur recours à Michel de Saintes, greffier de la ville, un jardin contenant un journal de bois sis au Billomont, loué en mars 1635 à Catherine Arnould, mère des religieuses du couvent du tiers ordre de saint François. 8 novembre 1632 - 1er mars 1636.

1 pièce

256 Acte passé devant les échevins de la ville de Soignies par lequel Jean et Pierre Foulon reçoivent 360 livres de la supérieure des sœurs grises pour prix d'une rente due sur un jardin sis au Billomont. 24 décembre 1632.

1 pièce

257 Copie d'un acte relatif à l'extinction d'une rente due par les religieuses à Vincent Anthoine et Jean Le Corbisier sur un journal de trois jardins sis au Billomont. 24 décembre 1632.

1 pièce

258 Quittance délivrée par le receveur Lepoivre au nom du chapitre Saint-Vincent pour le remboursement du capital d'une rente

annuelle due par le couvent aux saluts journaliers de l'église de Soignies, hypothéquée sur une grange tenant à l'édifice dit Le Dauphin. 20 décembre 1635.

1 pièce

259 Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies par lequel André Mussenaire et Jean Evrard, bourgeois de cette ville vendent à Michel de Saintes, greffier, agissant pour le couvent des religieuses Franciscaines, une maison, grange et jardin située hors la porte de Braine et un jardin sis en la rue de la Caffenièrre. 30 août 1636.

1 pièce

260 Acte passé devant les échevins de la ville de Soignies par lequel Jacques Jocquet, receveur de la ville et, en ce cas, procureur du prévôt, du doyen et des chanoines de l'église collégiale de Saint-Vincent cède en location à vie une maison et jardin sise à la Ghisardrie à Philippe Bastien, bourgeois de Soignies, pour le prix de trente livres blancs par an. 18 août 1659.

1 pièce

261 Acte relatif à la liquidation de rentes dues sur une maison et écurie sise à Soignies au lieu-dit Billomont, appartenant à Jacques Macaire Bottemanne. 1675-1700.

1 pièce

262 Acte par lequel Jacques Macaire Bottemanne, échevin de Soignies vend aux religieuses une rente annuelle de 72 livres due sur une maison sise à Soignies, tenant aux religieuses et à la rivière. 20 février 1674.

1 pièce

263 Acte de bail emphytéotique d'une maison sise hors la porte de Mons, tenant au couvent, accordée pour une durée de 99 ans à Jacques Macaire Bottemanne. 20 février 1675.

1 pièce

264 Acte relatif à la liquidation d'une rente due sur une maison sise près du grand moulin de Soignies, venant du chanoine Berurier. [vers 1678].

1 pièce

265 Acte passé devant les jurés de la ville de Soignies relatif à l'acquisition sur expropriation par le chanoine Doré, agissant au nom des religieuses du couvent, d'une maison sise en la rue de la carrière dite " maison du pont à nos " ou maison Payen et de trois journaux de jardin tenant à la ruelle allant à Saint-Antoine au prix de 1.700 livres tournois. 8 mars 1683.

1 pièce

-
- 266 Acte relatif à la désignation par les religieuses de Louis-Balthazar Dechamps comme représentant pour leurs propriétés non amorties sises sur le territoire de Soignies. 15 janvier 1688.
1 pièce
- 267 Pièce de procédure relative à une rente due sur une maison sise à Soignies, rue de Mons, ayant appartenu à Jean Charlet, perçue à titre de pension par sœur Bonaventure de la Roche. 1695.
1 pièce
- 268 Acte par lequel Anne-Marie de la Roche fait don au couvent d'une rente due sur deux maisons sises rue de Braine à Soignies, tenant à la veuve et aux héritiers de Jean Wautier, pour la dot de sa sœur Bonaventure de la Roche, religieuse au couvent. 23 mai 1698.
1 pièce
- 269 Acte passé devant le mayeur et les échevins de la cour de Fumay par lequel Nicolas de Goha, prévôt du lieu, constitue comme procureurs Pierre Bartholomé Deucheu et Nicolas Joseph Hubrech, pour vendre les biens sis à Soignies provenant de la succession de son oncle Lambert de Goha. 23 novembre 1700.
1 pièce
- 270 Acte relatif à l'extinction d'une rente due à Nicolas de Goha, prévôt de Fumay, sur la maison des religieuses sise au Billomont, tenant à la rivière. 27 janvier 1702.
1 pièce
- 271 Acte passé devant les jurés de Soignies par lequel Jacques Acarin, domicilié à Petit-Rœulx, vend à Pierre Martin Dubois un bonnier de terre labourable sis à Soignies, au faubourg de Braine allant à la Caffenière, à proximité de la grange des sœurs grises, acheté au profit des dites religieuses. 6 juillet 1713.
1 pièce
- 272 Copies d'actes relatifs à une rente due par André Moreau sur la maison, jardin et hôtellerie du Petit-Bruxelles sise au faubourg de la porte de Braine. 1725-1777.
1 chemise
- 273 Acte relatif à la constitution d'une rente de cinq livres par Abraham Joseph Noël, tailleur de pierre, domicilié à Soignies, au profit du couvent. 13 avril 1737.
1 pièce
- 274 Copies relatives à l'acte d'achat d'un petit jardin nommé la courtil Blot, sis au lieu-dit Billaumont, propriété de Nicolas François de Maleingreau, fermier, seigneur de Floricourt, par l'avocat De La

-
- Roche, au profit des religieuses Franciscaines de Soignies. 11 février 1739 - 10 décembre 1765. 1 chemise
- 275 Copies d'actes relatifs à une rente due au couvent par Nicolas-François Baude, bourgeois de Soignies. Mars 1740 - janvier 1778. 5 pièces
- 276 Acte par lequel Antoine Verhelst, marchand à Termonde et Philippe Lebon, bourgeois de Soignies, vendent aux religieuses une rente annuelle de soixante livres hypothéquée sur cinq journaux et demi de terres labourables sis sur le champ de la Longue Bonne à Soignies et attestation de la supérieure Marie Ignace Waternau à ce sujet. 25 mai 1742 - 12 août 1781. 3 pièces
- 277 Copie d'un acte relatif à une rente perçue sur la maison de Jean-Baptiste Moins, portant l'enseigne de l'Étoile ou de la Fleur de lys, sise au faubourg de Mons. 14 mai 1753. 1 pièce
- 278 Acte relatif à la cession par Léopold Delesamme d'une rente due sur une maison de la rue Montoise au profit du couvent. 29 octobre 1753. 1 pièce
- 279 État relatif à la perception par les receveuses Hubrecht d'une maison sise au faubourg de la porte de Mons, rue de la Carrière, tenant à la fausse porte. 25 juin 1754. 2 pièces
- 280 Acte relatif à la rectification des limites d'une terre sise à Soignies, sur le champ Delmethe, à proximité de la cense de Beaumont. 31 octobre 1754. 1 pièce
- 281 Extrait du chassereau relatif à la perception d'une rente due par Charles Draget sur sa maison portant l'enseigne de la fleur de lys sise au faubourg de Mons, à Soignies. Août 1755. 1 pièce
- 283 Quittance du chapitre de Soignies relative au remboursement par les religieuses de rentes dues à la recette des orphelins, à la fabrique, à la recette de l'hôpital et à recette de la haute livraison. 13 novembre 1755. 1 pièce
- 284 État des rentes dues sur la maison dite du Dauphin sise à Soignies, au faubourg de la porte de Mons, à charge du couvent. 13

décembre 1755.

1 cahier

- 285** Actes relatifs au bail emphytéotique d'un terrain situé rue de la Carrière au faubourg de Mons, à proximité de la chapelle Saint-Antoine, accordé par le couvent pour une durée de 99 ans à Laurent Rombaut, tailleur de pierres et remis par celui-ci à son fils Sébastien-Joseph Rombaut. Novembre 1760 - juin 1772.
1 cahier
- 286** Acte relatif à l'accord passé entre Michel François, blanchisseur à Soignies et Sœur Marie-Ignace Waternau, supérieure du couvent, relatif à l'échange d'un petit terrain situé au pied de leurs murailles. 16 juin 1766.
1 pièce
- 287** Actes passés devant les hommes de fief relatif au contrat de location de la ferme sise à franc de la rue de la Caffenière à Soignies et de terres alentours, propriété des religieuses, à Antoine Beullens, domicilié à Soignies. 23 janvier 1770 - 20 janvier 1777.
1 chemise
- 288** Acte de bail d'une terre labourable située sur la chaussée de Soignies accordé à Nicolas Joseph Hallard. 26 mars 1771.
1 pièce
- 289** Acte relatif à une cession du bail passé par Nicolas Joseph Hallart en 1771 à Jean-Baptiste Eloy, domicilié à Naast. Mars 1772.
1 pièce
- 290** Acte de bail d'un terrain avec maison et jardin potager, sis à Soignies, rue de la Carrière, sur une prairie proche de Saint-Antoine, louée par les religieuses à Marie Catherine Noël. 3 août 1775.
1 pièce
- 291** Acte par lequel le chapitre de Soignies en qualité de seigneur haut justicier fixe un droit seigneurial d'indemnité à payer annuellement par les religieuses pour le maintien en possession de leurs terres sises à Soignies. 4 mars 1776.
1 pièce
- 292** Contrat passé entre les religieuses et leur voisin, Michel François, maître blanchisseur, par lequel il est autorisé à construire une maison contre la muraille de leur jardin, donnant sur le chemin de Billaumont, à charge pour lui et ses héritiers d'entretenir le pignon et de payer la somme de 200 livres. 25 avril 1776.
1 pièce

-
- 293 Acte de mise en location par les religieuses d'une prairie tenant au ruisseau Becron et au pavé de la ville qui va aux chauffours, louée à Joseph Bardeau, mari de Marie-Jeanne Gaudie et copie. 11 juillet 1776.
2 pièces
- 294 Acte de vente publique d'une maison située au faubourg des Carrières, propriété de Marie-Catherine Noël, à Joseph Durieu. 19 juin 1778.
2 pièces
- 295 Acte relatif à l'accord intervenu entre Joseph Durieu et Catherine Noël et les religieuses au sujet du bail d'une maison située au faubourg des Carrières. 13 février 1779.
2 pièces
- 296 Copies relatives à l'amortissement de la terre labourable sise à Soignies, au faubourg de Braine, allant à la Caffenière, acquise en 1713, délivrée à Marie-Jeanne Acarin, domiciliée à Braine-le-Comte. 15-28 mai 1779.
2 pièces
- 297 Acte de bail d'une maison appartenant au couvent, au profit de Jean-François-Fidel Rombaut. 30 juillet 1784.
1 pièce
- 298 Copie d'une plainte de Jean-Baptiste Carlier, domicilié à Masnuy-Saint-Jean, relative à la liquidation d'une rente due sur une maison sise à Soignies, rue de Mons, acquise par Antoine Quelle, domicilié à Soignies. 3 mai 1794.
1 pièce
- 299 Actes relatifs à la rente due au couvent par Jean-Baptiste Creusner, charretier, domicilié à Soignies, sur une maison et pâture sise au petit Perlonjour. 1807-1853.
1 chemise
- 300 Acte passé devant le notaire François Demeuldre, à Écaussinnes-d'Enghien, par lequel Jean-Baptiste Crusnaire, ménager, domicilié à Soignies, veuf d'Alexis François fait donation à ses enfants de la moitié d'une maison et de prairies sis à Soignies, au lieu-dit le petit Perlonjour. 23 août 1838.
1 cahier
- 301 Acte passé devant Ernest Dryon, notaire à Soignies, par lequel Sophie Sirjacques, rentière, domiciliée à Soignies, veuve de Vincent Lecomte, vend à Pierre Bergeret, maître de carrières, domicilié à Soignies, neuf ares d'un terrain sis à Soignies, au champ du Haut Tiane, cadastrés section B, n° 1347, 1348, 1342a, le tout entouré

de murailles et de haies vives, tenant par devant au pavé des Carrières. 2 avril 1879.

1 cahier

- 302 Acte passé devant Léon Hachez, notaire à Soignies relatif à la vente par les religieuses d'un terrain sis à Soignies, chemin de Billaumont, à prendre dans une parcelle cadastrée section B, n° 1021 à Joseph Gilmand, négociant sis à Soignies et à un transfert de propriété entre religieuses. 22 juillet 1902.

1 cahier

- 303 Pièces relatives à la cession de la mitoyenneté du mur de l'école ménagère sises aux carrières, derrière l'école des filles et au projet de vente de cette maison au curé. Avril 1907 - juin 1913.

3 pièces

- 304 Actes de location d'un verger d'un hectare sis à Soignies, hameau des Carrières, tenant au pavé des Carrières, propriété du couvent, à François Godfroid, industriel domicilié à Soignies. 1er janvier 1916 - 30 avril 1924.

2 pièces

B. INSTITUT DE L'ENFANT JÉSUS

- 305 Acte passé devant Charles-Henri Plétain, notaire à Soignies, par lequel Catherine-Thérèse Derweduwez, veuve de Pierre-François Eloy et ses enfants vendent à Antoine Marousé une maison en deux demeures sise rue du Lombard. 17 décembre 1825.

1 pièce

- 306 Acte passé devant André Baudalet, notaire à Soignies, relatif à la vente d'une maison à deux demeures sise à Soignies rue du Lombard, par Antoine-Joseph Marousé à Vincent Cuvelier, ardoisier, et son épouse Pacifique Vanbienne. 5 mars 1834.

1 cahier

- 307 Acte passé devant André Baudalet, notaire à Soignies, par lequel Henriette Aubry, épouse de Paul-Antoine-Joseph Marousé, receveur des contributions directes du canton de Chimay, renonce à toute hypothèque légale sur une maison à deux demeures sise à Soignies, rue du Lombard. 25 mars 1834.

1 cahier

- 308 État des inscriptions hypothécaires sur les biens immeubles situés à Soignies de Paul-Antoine-Joseph Marousé. 29 mars 1834.

1 cahier

- 309 Acte passé devant Philippe-Joseph De Portemont, notaire à Mons,

par lequel Vincent Cuvelier vend une maison à trois demeures avec jardin, sise rue du Lombard, cadastrée F 148 et F 151 aux religieuses du couvent des Sœurs grises et déclarations de mutation ce sujet. 9 octobre 1860 - 8 avril 1878.

1 chemise

310 Acte de radiation hypothécaire relatif à des rentes dues sur des propriétés sises rue de Scaffart. 1871-1872.

2 pièces

311 Acte passé devant Hippolyte-Amé-Auguste Demeuldre, notaire à Soignies, relatif au transfert de propriété entre religieuses d'un terrain à bâtir sur lequel s'élevait une école, sis rue du Lombard, cadastré section F 148 et 151c et à l'acquisition d'une maison sise rue Scaffart, cadastrée section F 149, propriété de Dieudonné Lechien, maçon, domicilié à Soignies. 12 octobre 1878.

1 cahier

312 Croquis relatif à la mitoyenneté de la partie de mur cédée par Mr Hérouet, tenant à la maison Couteau. 6 mai 1879.

1 pièce

313 Acte relatif à la requête d'Eugénie Nalis, propriétaire domiciliée à Soignies, suite à la construction d'un mur de clôture par les Franciscaines sur la voûte de sa cave. 24 mai 1879.

1 pièce

314 Acte passé devant Ernest Dryon, notaire à Soignies, par lequel Victor Couteau, tailleur d'habits, domicilié à Soignies, vend à Louis Van Bellinghen, boulanger, une maison sise rue du Lombard, cadastrée section F 151 bis. 6 août 1882.

1 cahier

315 Attestations par lesquelles les religieuses propriétaires s'engagent à rédiger un acte de désistement en cas de nécessité. 15 novembre 1886 - 28 mai 1888.

4 pièces

316 Acte passé devant Amé Demeuldre, notaire à Soignies, par lequel Marie de Heusch, domicilié à Muysen cède le cinquième indivis qu'elle possède dans les propriétés cadastrées section F 148 à 151a, suite à l'acte de 1878. 19 août 1890.

1 cahier

317 Acte passé devant Léon Hachez, notaire à Soignies, relative à la vente par les religieuses d'une parcelle cadastrée section B n° 1021 b, à Auguste Spinette, négociant, domicilié à Soignies. 10 juin 1897.

1 cahier

-
- 318 Acte passé devant le notaire Léon Hachez à Soignies relatif au transfert de propriété entre religieuses des bâtiments scolaires sis rue du Lombard et rue Scaffart et sur le Champ du Haut Tierne, section B 1342, 1347 et 1348. 19 octobre 1900.
1 cahier
- 319 Acte passé devant Jules Vanderschueren, notaire à Soignies relatif à l'acquisition par vente publique d'une maison sise à Soignies, rue du Lombard, cadastrée section F 152a, provenant de la succession de Victor Hérouet, médecin à Soignies, par les religieuses Franciscaïnes. 10 août 1912.
1 cahier
- C. JARDINS*
- 320 Conditions relatives à la mise en location des jardins. [vers 1750].
1 pièce
- 321 Croquis des 14 jardins appartenant aux religieuses sis à proximité du chemin conduisant à Saint Antoine. [vers 1750].
1 pièce
- 322 Acte de location d'un jardin sis à proximité de Saint-Antoine et Saint-Roch par le couvent à Marie-Anne-Léopoldine, Eléonore Henriette et Eléonore Joséphine, comtesses de Thiennes. 3 avril 1754.
1 pièce
- 323 - 325 " Criées " ou actes de mise en location de jardins appartenant aux religieuses, sis à proximité de l'ermitage de Saint-Roch et Saint-Antoine, tenant à la ruelle Taintenier. 1754-1787.
9 avril 1754.
1 cahier
- 324 9 mars 1770.
1 cahier
- 325 15 octobre 1787.
1 cahier
- 326 Acte relatif au bail emphytéotique d'un jardin gisant à la Ghisardrie accordé par le couvent à Nicolas-Joseph Demail, tailleur de pierres pour une durée de 99 ans. 8 janvier 1768.
1 pièce
- 327 Acte de bail d'un jardin tiré du pachy de Saint-Antoine concédé

pour 18 ans à François Eloy. 6 mars 1770.

1 pièce

328 Acte de bail d'un petit jardin tiré hors du pachy de Saint-Antoine, loué par les religieuses à Augustin Bergeret. 6 mars 1770.

1 pièce

329 Acte de bail d'un jardin appartenant aux religieuses à Soignies, tenant au jardin du chanoine Dewarelle, par Philippe-Augustin-Joseph Lignant. 3 décembre 1782.

1 pièce

18. THIEUSIES

330 Pièce relative à la perception de la rente de 31 livres due par Julien du Marchiet sur sa maison sise à Thieusies, au lieu-dit La Frest, cédée par Jean Ernoul au couvent pour la dot de sa fille Catherine Ernoul, religieuse. 1610- 1630.

1 pièce

331 Acte passé devant les échevins de Thieusies par lequel Philippe du Marchet, procureur d'Antoine Levesque, écuyer, seigneur de Thieusies, cède en location à vie à Quintin le gros, meunier demeurant à Écaussinnes, et à son épouse Charlotte Leclercq, une maison, jardin et houblonnière sise à Thieusies, contenant quatre journals. 19 février 1657.

1 pièce

332 Acte passé devant le mayeur et les échevins de Thieusies par lequel Jean Ferquo, bailli de Thieusies, constitue une rente sur une maison avec étable et houblonnière, sise à Thieusies en l'enclos des Vives Haies, pour la dot de sa fille Marie Angéline Ferquo, religieuse au couvent de Soignies. 5 février 1667.

1 pièce

333 Attestation de P. Ferquo, prêtre de l'Oratoire, relative aux biens meubles de Jean Ferquo, en son vivant greffier et bailli de Thieusies, à lui remis par les religieuses de Soignies. Avril 1672.

1 pièce

334 Copie d'un acte relatif à la vente d'une ferme sise à Thieusies, tenant aux héritiers de Quintin Ledou, à la rue du Chapeau et aux héritiers Hennekine, par la famille Le Gro, aux religieuses de Soignies. 7 janvier 1683.

1 pièce

335 Acte de constitution d'une rente due par le couvent à Jean de Hal, domicilié à Marche-lez-Écaussinnes sur leur maison, jardin et

-
- houblonnière, sise à Thieusies, près de la rue des Chapeaux. 3 février 1683. 1 pièce
- 336** Copie d'un acte passé devant les échevins de Marcq relative à une rente due par Henry Wart sur une maison sise à Thieusies, à la rue des Chapeaux, acquise par les religieuses. 13 février 1683. 1 pièce
- 337** Acte passé devant le mayeur et les échevins de Thieusies relatif à la constitution d'une rente de douze livres six sols à percevoir sur une maison sise à Thieusies par Jean Vaast, échevin de Thieusies, au profit des religieuses de Soignies représentées par leur syndic, le chanoine Doré. 23 janvier 1688. 1 pièce
- 338** Copie relative à liquidation d'une rente. [XVIIe siècle]. 1 pièce
- 339** Copie d'un acte de location de la ferme tenant au chemin du Chapeau à Jean-Philippe Dutrieu, domicilié à Thieusies. 21 juin 1718. 1 pièce
- 340** Attestation du greffier de la seigneurie de Thieusies relative à la recherche d'un acte relatif à un bonnier de terre labourable, propriété de Barnabé Dubois et Catherine Dieu. 20 avril 1781. 1 pièce
- 341** État des inscriptions hypothécaires à charge des membres de la famille Lorette sur Thieusies. 27 mars 1888. 1 pièce
- 342** Acte passé devant Amé Demeuldre, notaire à Soignies, relatif à une rente hypothéquée sur une maison avec cour et jardin, située à Thieusies, tenant au bois de Naast, due par Alexandre Adant et son épouse Marie-Thérèse Lechien, cultivateurs, domiciliés à Thieusies, à Charlotte Lechien, en religion sœur Sabine, religieuse au couvent. 14 juin 1888. 1 cahier

- 343** X. MAISON FILIALE D'EVERBECQ
Copie des statuts de l'association des sœurs hospitalières de saint François d'Assise établie à Everbecq, approuvés par arrêté royal. 22 août 1844.
1 cahier
- 344** Registre de profession des religieuses du couvent. 1846-1938.
1 volume
- 345** Liste des sœurs défuntes. 1850-1940.
1 cahier

XI. DOCUMENTS SANS RAPPORT AVEC LE FONDS

- 346 Extrait d'acte de naissance de Philippine-Virginie Breda, née à Chièvres, le 26 septembre 1823. 1851. 1 pièce
- 347 Acte passé devant le notaire Hippolyte-Amé-Auguste Demeuldre, à Soignies, par lequel Maximilien Druart, journalier, domicilié à Naast, obtient un prêt de Michel Neunez, blanchisseur de toiles, domicilié à Soignies et Jules Neunez, ouvrier, demeurant à Soignies, hypothéqué sur deux maisons sises à Soignies. 17 avril 1876. 1 cahier